FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLÉANS, 29 OCTOBRE.

LES BOURGEOIS DE CAMPAGNE.

VII. — *Suite.*

S'il ne voulait par ce reproche que la ramener brusquement sur la terre, il devait y réussir. Intérieurement elle se compara à ces pauvres oiseaux privés à qui l'on coupe l'aile, bien qu'ils n'aient trop besoin pour apprendre jamais à s'en servir. Mais l'intention de Jacques ne lui échappa point. Cette nouvelle brutalité, qui n'était que bizarre, l'inquiétait et ne la blessait pas.

—Je ne suis point le maître, reprit-il. Que vous aimiez ou non à savoir ce que j'ai fait pour vous servir, il faudra bien que vous le sachiez. Vous êtes, j'en conviens, une étrange fermière, comme je suis, moi.......

—De quoi s'agit-il? répéta-t-elle, car elle comprenait que si elle ne l'arrêtait pas, il irait trop loin. Me le direz-vous?

—Le voici, répliqua-t-il d'une voix subitement radoucie. C'est dans huit jours la coupe des roseaux, et puis viendra la moisson: j'ai engagé pour vous les batteurs normands qui passent dans le pays. Ai-je bien fait, ma cousine?

Marcelle partit d'un franc éclat de rire.

—Mon cousin, s'écria-t-elle, vous avez fort bien fait d'engager pour moi les batteurs normands.

Mais elle croyait si bien que ce qu'il venait de dire était un jeu, qu'elle ne s'en préoccupa point davantage. Elle trouvait la soirée remplie, et ce fut elle-même qui, se levant au bout d'un instant, donna le signal du retour. On marcha quelque temps le long de la tréuille: Marcelle s'arrêta.

—Jacques, dit-elle, pourquoi manquer de franchise à présent? Nous avons assez parlé d'affaires tout à l'heure; parlons en amis. Ne voulez-vous pas convenir avec moi que vous êtes un peu plus heureux?

—Très heureux, répliqua-t-il; oui, très heureux. Ma cousine, en vérité, vous êtes trop bonne. Mais remettons à un autre jour, je vous prie, à parler de tout ce que je vous dois.

Cette fois elle avait dépassé le but; et cependant, pour en arriver à cette question qui flottait sur ses lèvres depuis huit jours, elle avait fait que suivre un enchaînement de pensées fort naturel, trop naturel même, elle s'en apercevait bien. Jacques ne voulait pas qu'on ouvrît le livre de sa vie; il était mal guéri de sa méfiance. Tous deux firent encore quelques pas. Comme ils allaient rentrer sous le tillus, Jacques toucha le bras de Marcelle et lui montra du doigt, dans la pénombre, un amas de branchages et de chaume qui gisait au bord du chemin.

— Autrefois, lui dit-il, il y avait là une hutte de charbonnier où nous avons passé une nuit tout entière, attendant la fin d'un orage. Il y a quinze ans de cela; oui, quinze ans. Et depuis...., Vous en souvenez-vous, Marcelle?

Jamais il ne l'appelait ainsi; il disait ordinairement: Ma cousine, un nom froid, presque banal. De tous les souvenirs qu'il pouvait évoquer pour effacer un peu ses dures paroles, celui-là d'ailleurs n'était ni le moins vivant ni le moins doux, et Marcelle, bien sûre qu'il ne la verrait pas rougir, pouvait à demi voix qu'elle se souvenait. Elle se souvenait bien, en effet, qu'elle avait dormi la toute une nuit, la tête blottie contre l'épaule de Jacques, tandis qu'il s'obstinait à regarder en face les éclairs dont elle avait peur. C'est aussi la première fois qu'il arrivait à Jacques de lui parler de leur enfance; mais à mesure peu à peu, il ne cessa point d'en parler durant tout le retour. La jeune femme l'écoutait avec une sorte de naïf recueillement; elle commençait à croire que ce long silence sur des choses si chères lui avait toujours pesé, et qu'il [illegible] pour l'avoir rompu. Tout à coup il lui prit le bras:

— Ah! s'écria-t-il, vous me l'avez bien dit un jour, ma cousine. En ce temps-là je valais mieux.

Marcelle eut un mouvement de générosité sublime. Elle s'arrêta et prit à son tour la main de Jacques:

— Non, lui dit-elle, non; je vous jure, moi, que vous valez mieux.

— Grand merci, fit-il d'une voix rauque.

—Oui, oui, reprit-il au bout d'un instant, vous voilà bien vous, la bonne fille, généreuse et compatissante comme une Bongenoux. Je vous dis qu'il n'y a que moi dans la famille qui porte le diable au fond de mon cœur. Allez! je ne sais si le sort est juste, mais il ne m'a point gâté jusqu'à la moelle, et, croyez-moi, je peux encore sentir ce que vous avez fait pour un vagabond, pour le fils maudit, pour ce misérable qu'ils montreraient tous du doigt, s'il l'osaient. Quand je suis entré dans la ferme, toutes les femmes, à votre place, auraient feint de ne pas me reconnaître. Il faut donc que je vous remercie pour n'avoir pas eu peur de moi. Mais vous m'aviez pris ensuite en trop grande pitié et je ne veux pas de pitié, vous dis-je! Je ne mérite rien de vous, rien, vraiment rien; ce serait une dérision que de me plaindre, et je vous le défends! Tenez, je vous dirai tout. Ce n'est pas le métier d'usurier et de maquignon, toutes les défaites et les souvenirs qui me mordent. Vous ne saviez pas panser la morsure; il ne me faut pas de baume, il me faut un fer rouge; je sens la comme du venin de vipère....... Vous ne comprenez pas? Eh bien, le jour où je suis allé jusqu'à la ville acheter cette blouse, qu'a refait de moi un paysan, j'ai acheté aussi un livre, le livre de vos lois, de vos lois, un code, ajouta-t-il avec un rire étouffé. Votre loi ne me condamne point, je la trouve lâche! Non, en vérité, il n'y a pas de peine écrite contre les parricides qui me ressemblent; il n'y en a point contre l'homme qui s'arme pour se venger sous prétexte de ses droits, par exemple..... Ah! qu'ils ont raison ici de m'appeler le fils maudit. Mon père était déjà mort en ce temps-là, et c'était bien lui qui me poussait la main quand ce Jean Laigue..... Mais qu'est-ce que je dis là, mademoiselle Bongenoux? Je voulais seulement vous remercier d'avoir été bonne pour moi; il était déjà bien tard pour le faire, trop tard peut-être, et mon premier remerciement m'a été qu'une injustice. J'ai voulu vous l'expliquer, au moins, et alors.... Je crois que depuis ce moment-là je n'ai fait que divaguer. Vous devez me croire fou.

La foudre serait tombée aux pieds de la jeune femme qu'elle n'en eût pas été plus atterrée. Le cœur de Jacques avait donc rompu sa digue. Cette longue plainte aveugle et brûlante venait d'en déborder comme un torrent, et il ne parlait plus, qu'elle croyait encore entendre ce sourd roulement d'imprécations et de menaces. Elle resta là quelque temps, clouée au sol, attendant toujours la fin de cette confession désespérée. Ces mots de remords et de vengeance, sinistrement mêlés, sonnaient comme un glas à ses oreilles, et pourtant elle sentait naître au fond d'elle-même une joie tout aussi folle, qui grande peut-être que celle qu'elle avait éprouvée deux heures auparavant. Quand elle se remit en marche, sans quitter le chemin des deux yeux, [illegible] elle se décida à rentrer, ayant encore à jouer auprès de lui quelques rôles qui avaient [illegible] en marche; elle ne put que le suivre.

Ils étaient arrivés depuis longtemps à la lisière du bois et ils commençaient à longer le petit jardin de Marcelle. Comme Jacques allait ouvrir la barrière pratiquée dans la clôture de prunelliers et d'aubépines, une ombre tout à coup bondit par-dessus la haie, et, traversant le chemin d'un autre bond, atteignit le bois. Jacques s'élança sur ses traces; mais il s'arrêta, comme honteux, ayant fait peut-être deux pas dans sa poursuite, il resta pendant un moment en arrêt, il s'arrêta et revint vers elle.

—Pourquoi ce trouble d'enfant? lui dit-il; je vous croyais brave.

—Peut-être cet homme est-il armé, balbutia-t-elle; vous ne l'êtes pas.

—Il est inutile de jamais trembler pour moi, interrompit-il durement. Cet homme n'est pas un malfaiteur; il est du pays sans doute. Il aura pu m'entendre tout à l'heure, car j'ai parlé haut. Cela est pour le mieux, ajouta-t-il, j'aurai le jour pour confident.

Il ouvrit la barrière, la fit entrer dans le jardin, et, sans prendre garde qu'il la laissait dans les ténèbres, seule et sous l'impression d'une terreur mal effacée, il s'éloigna précipitamment. Marcelle essaya de retrouver, à travers les arbres, le chemin de la maison, et ne put d'abord y réussir; vingt fois elle eut envie de revenir sur ses pas et de fuir; un soupçon affreux lui serrait le cœur. Cet ombre qui venait de bondir par-dessus la haie du jardin, elle avait cru la reconnaître: c'était la grande taille de Maguire. Et Jacques! Jacques sans doute ne l'avait quittée que pour se remettre à la poursuite du fuyard: ils allaient tous deux se rencontrer dans le bois! Un nuage passa sur les yeux de Marcelle; d'épouvantables images se dressèrent autour d'elle dans la solitude de sa chambre, où elle venait de rentrer: Jacques était un terrible justicier! Sa voix, qu'elle entendit enfin dans la salle basse, la délivra de cette horrible crainte; il était dans la maison; la jeune femme s'affaissa sur une chaise en joignant les mains.

Le chandelier d'étain, qu'en entrant elle avait posé sur la cheminée, ne jetait plus qu'une faible lueur; de grandes ombres se mirent à jouer dans la chambre, le lumignon fumeux trembla longtemps et mourut; la Grande-Dame-Rose demeura dans les ténèbres et ne s'en aperçut pas. Elle était bien loin alors de cette secrète joie que la brusque expansion de Jacques lui avait causée moins d'une heure auparavant. La rude parole qu'elle avait si bravement engagée lui semblait plus que jamais au-dessus de sa force; l'effroi la ressaisissait devant ce qu'il lui restait à faire. Pour guérir le mal de Jacques, ne fallait-il pas au moins qu'elle connût sa source? Mais comment entrer dans cette âme inexpugnable dont l'orgueil était le rempart?

Les moindres incidents de cette soirée se retraçaient en traits aigus dans sa mémoire. Jacques n'avait point cessé d'être à devant elle: dans cette nuit déjà elle s'enveloppait comme à plaisir, elle le voyait, l'écoutait toujours et recueillait avidement les mots singuliers qui semblaient un à un de la lèvre en délire. C'était bien la seconde fois qu'il s'échappait devant elle jusqu'à ces moitiés d'aveu qui lui laissaient tout à croire. Elle se mit avec une ardeur fébrile à rapprocher ce que naguère il avait dit, de ce que, le soir même, elle venait d'entendre, et se jeta peu à peu dans une mer de conjectures dont chaque flot, en se soulevant autour de son esprit frappé, le poussait plus loin. Quelle était cette faute, ce crime—c'était un crime, il le disait!—pour lequel notre loi de France, qu'il trouvait si lâche, ne le condamnait pas?

L'idée ne lui vint pas qu'il pouvait bien mêler quelques exagérations jusque dans son remords, et s'exagérant pour satisfaire encore ce besoin de luttes et de fureur qui était la fatalité de sa force. Elle se prit hardiment, et sans frémir une seule fois, à passer en revue tous les genres de crimes où cette nature fatale avait pu le pousser. Le mot de meurtre revint sur ses lèvres. Un meurtre! un meurtre commis sans doute dans une querelle, dans un de ces accès de colère frénétique auxquels Jacques n'était que trop sujet, mais sur un adversaire armé et prêt à se défendre; un de ces duels sauvages du désert, qui n'ont pour témoins que les bêtes fauves et la campagne muette!

Mais toutes ces funestes suppositions l'aiguillonnaient au lieu de la satisfaire. Il lui semblait bientôt que c'était trop peu de pénétrer le secret de Jacques; elle eût mieux aimé qu'il parlât de lui-même, et sans cesse elle en revenant à l'idée de lui arracher cette confession sans réserve, que déjà elle s'imaginait entendre. Partout elle reculait pourtant devant la hardiesse de ce projet, d'apercevant bien que sa raison s'opposait à ne pas s'y exposer. Cette austère raison lui disait d'attendre: Est-ce que ce tout pas sans doute un autre langage, et moins pourtant au fruit vert. L'imagination de Marcelle s'agita toute la nuit dans ce cercle de lugubres heures où se tint une réunion de ce qu'elle mêlait: Elle se disait que Jacques en viendrait bien plus naturellement à un aveu s'il avait de l'amitié pour elle. Mais le peu qu'il en avait, elle pouvait le compromettre, le briser en le forçant à parler. D'un autre côté elle sentait bien qu'il ne s'abandonnerait jamais à l'aimer véritablement, tant qu'elle ignorerait ce terrible secret qui creusait entre eux un abîme. Elle sentait qu'il n'avait jamais pris confiance en elle, parce qu'elle avait constamment manqué d'adresse à lui en faire prendre. Elle pensait enfin mille autres choses, mais elle pensait par-dessus tout et toujours qu'il fallait le réduire à parler.

(*A continuer.*) PAUL VERDET.

COMMERCIAL

Revue de la semaine.

NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi soir 28 octobre.

Nous avons encore à constater du mouvement dans le coton, mais les autres produits trouvent peu d'acheteurs—Il ne s'est presque rien fait sur le marché au tabac—L'approvisionnement de sucre et de mélasse est faible et les opérations modérées. La farine a été très ferme mais, la demande n'a pas été animée.—Le maïs a rapporté des prix plus hauts que l'avoine a fléchi.—Pre que toutes les provisions sont restées fermes mais il n'y a eu que peu d'acheteurs—Le fret n'a pas varié et il y a du mouvement aux prix antérieurs.—Aucun changement important ne s'est opéré dans le change.

Nous avons publié, hier matin, des nouvelles apportées par le Persia et allant jusqu'au 15 du courant pour Liverpool. Le marché au coton avait été ferme et les ventes de la semaine avaient atteint le chiffre de 60,000 balles dont 3 0. achetées par les spéculateurs et 11,000 par les exportateurs. Les qualités faisant middling avaient haussé de 1/16@1/8 d par livre. Le marché était fermé à la clôture, à 7⅛ d le fair Orléans et 7 11-16 d le middling Orléans. Les nouvelles de Manchester étaient plus favorables et à la clôture, tendant à la hausse. Au Havre, les ventes de la semaine s'étaient élevées à 12,500 balles et toutes les qualités avaient légèrement haussé. L'Orléans très ordinaire était coté à 111 francs.

Le steamer Jason a apporté des nouvelles de deux jours plus récentes. Le marché était fermé aux prix annoncés par le Persia. Les ventes de samedi et de lundi avaient été de 16,000 balles.

COTON—Arrivé depuis le 21 du courant, 75,409 balles. Expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 13,684—Havre 516—San Sébas (Mexique) 2462;—Veracruz 511—New York 1647—Boston 4769 et Providence 1584 Ensemble 28,688 balles formant une addition au stock de 46,721 balles, et laissant en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non expédiés, un stock de 269,177 balles.

ÉTAT DU COTON.

Stock en main le 1er septembre 1859	......	26,815
Reçu pendant la semaine	75,409	
Reçu précédemment	343,389	418,798
		444,613
Expédié pendant la semaine,	28,688	
" précédemment	146,948	175,636
		269,977

Samedi, à l'ouverture, la demande fut bonne et se maintint pendant la plus grande partie de la semaine avec une tendance en faveur des acheteurs. Les ventes se sont élevées à environ 51,000 balles dont 9 0 samedi 8500 lundi, 7500 mardi, 11,500 mercredi, 6500 hier et 7000 aujourd'hui. Le marché est fermé à la clôture, aux prix suivants:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	nominal
Ordinaire	do
Bon ordinaire	9⅝@ 10
Low Middling	10⅛@10¼
Middling	10¾@11
Good Middling	11¼@11½
Middling Fair	11⅝@12
Fair	—@—

TABAC—Arrivé depuis le 21 du courant 262 boucauts. Expédié pendant le même laps de temps pour Liverpool 51 boucauts. Stock en main et à bord de navires non encore expédiés 22,963 boucauts.

ÉTAT DU TABAC.

Stock en main le 1er septembre 1859	....	24,487
Reçu pendant la semaine	262	
Reçu précédemment	3,603	3,865
		28,352
Expédié pendant la semaine,	51	
" précédemment	4,431	4,489
		23,963

Presque pas de mouvement. Les seules transactions annoncées ne comprennent que 36 boucauts à les conditions particulières, 60 du comté Mason à — et 6 boucauts à 9⅝ et 9½ cts la livre. Prix tout-à-fait nominaux.

Lugs Factory	......3 @3¼
Planters' Lugs	......4 @6
Feuille inf. à com.	......5½@6
Fair	......7½@7
Fine	......7 @8½
Choix et triage	......8½@9¼

SUCRE—La demande a été faible pour le sucre de la nouvelle récolte. Il s'est traité environ 750 boucauts à des prix fermes. 300 à 400 boucauts de la vieille récolte, la plus grande partie à 5⅛@5⅝ cts l'ordinaire à bon ordinaire et 6@7 cts la livre de fair à choix. Prix de sucre de la nouvelle récolte:

Inférieur	5 @5¼
Commun	5¾@6¼
Fair à Fully Fair	6⅝@7¼
Prime et choix	7⅛@8
Clarifié et raffiné	7⅛@8½

MÉLASSE—Environ 1500 barils de mélasse de la nouvelle récolte à 44@45 cts le prime et le choix et 250 à 300 barils à 44@45 cts le gallon—La mélasse de la vieille récolte a été peu recherchée—De petites transactions ont eu lieu à 25 @ 30 cts l'inférieure et l'ordinaire et 3..@35 cts le gallon de récolte fair à choix.

FARINE—Faible demande, prix un peu plus fermes. Environ 5,800 barils la plupart à $5 25@5 35 et $5 50 la superfine, $6 25@6 l'extra et $7 25 @ $ le baril des lots d'extra à choix en petits lots.

BLÉ—Très faible approvisionnement. Aucune vente. La dernière a eu lieu à $1 15 le boisseau de rouge prime.

MAÏS—Très petit stock. Faible demande mais prix très pleins à 80@81 cts. Un mélange nouveau ou jaune et blanc se vend à $1 10@1 25 le boisseau de vieux jaune et de blanc prime.

AVOINE—Les acheteurs ont encore eu l'avantage. Il s'est vendu environ 25 00 sacs à 51@53 et 54 cts le boisseau de St Louis prime et choix.

SON—Demande modérée à $1 00 @ 1 10—à pour grande partie à 92c @$1 05 par 100 livres de lots de bonne qualité.

FOIN—Environ 2000 balles foin de l'Ouest à $25 @$27 la tonne; des lots non inspectés et $20@25 75 celui de New York et de l'Ouest.

PORC—Marché ferme et la demande modérée. 450@500 bls de mess ont été vendus dans la semaine à $16 50 le baril. Détail, $16.

Il y avait le 1er du courant, dans les entrepôts 19,147 barils dont 17 547 de mess, 880 de M. O. et 13 0 de rumps.

SALAISON—Peu recherché. Les ventes ne comprennent que 201 boucauts à 6⅝@6¾ cts les épaules, 10⅞@11 les plats côtes ribbed, et 12 @ 12¼ les plats côtes désossés.

VIANDE—Le marché est amplement approvisionné, mais nous n'avons aucune vente à mentionner. Les prix sont tout-à-fait nominaux.

BŒUF—Les dernières ventes annoncées ont eu lieu à $15@$15 50 pour le mess, et $14@$15 le mess prime de marque. Le 1er du courant, 573 barils dans les entrepôts d'inspection.

GRAISSE—Marché calme 100 à 200 tierçons à 11¼ cts le prime et 700 à 800 barillets à 13 cts la livre.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre de l'Ouest à 20@25 cts et le fromage 9@9½ cts et 9¼ cts la livre de qualité.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—Nous cotons les corde du Kentucky à 10@10½ cts celle faite à la machine et 9@9½ celle faite à la main. Il y a eu quelque demande de toile de l'Inde à 16c à la bobine. 1,500 balles en approvisionnement. Aucune vente à la qualité 11¼ cts la yarde—Corde, 9 cts @ 9¾ cts celle faite à la main et 10@10¼ cts celle faite à la machine. Aucune vente importante.

SACS EN PIÈCES—Médium à heavy, 12@12½ cts.

CAFÉ—Demande modérée. Environ 6000 sacs à 11@12 cts le fair ordinaire à bonne qualité et 12½ cts prime. Le stock sur place actuellement d'environ 26 000 sacs.

SEL—Le sel de Liverpool de seconde main vaut $1 05 @ 1 10 le sac et $1 10 @ 1 15 le gros sel, [illegible] cts le boisseau, en détail.

WHISKY—Marché languissant et irrégulier bien que les prix soient restés sans changement dans la réduction de l'approvisionnement.

CHANDELLES—Les détenteurs demandent de 18 @19 cts le light et 20 @ 21 cts le full weight.

RIZ—Les petites ventes à 4¾@5¼ cts le riz de bonne qualité à prime de la Caroline.

CHAUX—La dernière vente annoncée a été de 1 00 barriques à 1 sur vente, à 9 cts la livre.

CHAUX—La chaux de Rockland se détaille généralement à $1 10@1 15 le baril. Un chargement de 3000 barils a été vendu à $1 25 le baril.

ESPRIT DE TÉRÉBENTHINE—Demande faible à 43¼ @45¢ cts le gallon, en barils. [illegible]

RÉSINE—Nous cotons la commune à bonne No 2 $1 45 @ 1 75, et le No 1 à $2 @ 3 et $ 50 le baril de 3 0 livres d'inférieure à fine.

HUILE DE GRAISSE—85 à $1 05 cts le gallon de Winter strained de bonne qualité à prime.

HUILE DE GRAINES DE COTON—La clarifiée s'est détaillée à 60 @ 75 cts le gallon.

HUILE POUR MACHINES—L'huile de la Compagnie du Canal se vend 75 cts pour les machines, 50 cts pour les [illegible] et 30 cts le gallon [illegible].

ALCOOL—On peut coter l'alcool à 60 @ 62½cts le gallon, suivant la preuve.

PEAUX—Marché pas. 10½@13cts les sèches salées Fleur du Mexique. 6½@17½cts les épaisses et les minces.

FRET—Le fret n'a guère varié depuis notre dernière revue. Les navires ont pris des compléments de fret (coton) à 9¼6 d. pour Liverpool et 1¼ c. pour le Havre. Il a été offert, à ces prix, neuf ou dix navires pour Liverpool et deux ou trois pour le Havre. On navire pour Boston à 9¼6 le coton et un pour Providence (R. I.) au même prix.

CHANGE—Demande très modérée et tendance en faveur des acheteurs, pour la plupart des bills. Sterling 109@110⅜—Francs, 5 fr.16¼ @ 5 fr. 21¼—Traites sur New York à 60 jours. [illegible], pour cent d'escompte—Traites à vue sur New-York, pair @ ⅜ prime.

AUX FAMILLES.
SIROP BALSAMIQUE
ET PECTORAL.

LES résultats avantageux qu'obtient le Sirop Balsamique et Pectoral, nous portent à le recommander à toutes les personnes atteintes de maladies de poitrine, soit rhumes, bronchites, irritations de la gorge et de la poitrine, asthmes, enrouements, coqueluche, phthisie pulmonaire, pleurésie, etc. [illegible] son goût agréable, joint à ses propriétés incontestables, le font préférer à tous les autres sirops employés dans la même affection.

Le Lait Antéphélique, la Poudre Végétale, le Sirop d'Huile de Palma Christi, dont les effets merveilleux sont déjà connus, se trouvent dans la même pharmacie.
HENRIQUEZ, encoignure Rempart et St-Louis.
20 oct

Institution de Mme Parent,
POUR LES DEMOISELLES,
encoignure des rues Royale et Hôpital.

LES classes recommenceront JEUDI, 1er septembre.

Mme Parent prie les familles d'envoyer leurs enfants le plus tôt possible, à cause des avantages qu'il y a à être présent à l'organisation des classes.
31 août—1m

C. A. BARRIÈRE & BRO.

ANNONCENT respectueusement à leurs amis et au public qu'ils font en ce moment l'ouverture de leur stock de

LINGERIE,
DAMAS SOIE BROCHÉ,
RIDEAUX, DENTELLE ET MOUSSELINE,
LINGE DE TABLE, NAPPES ET SERVIETTES
MAS [illegible] D'HABITATION,
COUVERTURES, JEANS ET LINSEYS,
Cotonnade à tas bon prix,
POPLINES D'IRLANDE,
qu'ils se feront un véritable plaisir de montrer.
Également, un assortiment complet de draps et Casimir, &.
C. A. BARRIÈRE & BRO.
20 sep oct 103, op Canal [illegible]

FROMAGE [illegible]—[illegible] à vendre par DUNIES & Co.
19 oct encoignure Royale et Conti

AVENDRE en débarquement du navire [illegible] Ellen—50 barriques vin rouge.
par E. DESCHAMPS,
4oct 21 rue St-Louis.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Départ d'Amérique.

Saxonia, de New-York pour Hambourg	1 nov
Europa, de Boston pour Liverpool	2 nov
Ocean Queen, de New-York pour le Havre	5 nov
Persia, de New-York pour Liverpool	9 nov
Arago, de New-York pour le Havre	16 nov
America, de Boston pour Liverpool	16 nov

Départ d'Europe.

Kangaroo, de Liverpool pour New-York	12 oct
Persia, de Liverpool pour New York	15 oct
Arago, du Havre pour New-York	15 oct
Weser, de Southampton pour New-York	18 oct
Nova Scotia, de Liverpool pour Québec	19 oct
America, de Liverpool pour Boston	22 oct
Vanderbilt, du Havre pour New York	26 oct
North-American, de Liverpool pour Québec	26 oct
Asia, de Liverpool pour New-York	29 oct

AMUSEMENTS.

Musée et Amphithéâtre DE SPALDING & ROGERS.

CÉLÈBRE OPÉRA ÉTIOPIEN DE BUCKLEY.
SAMEDI SOIR 29 octobre.

A midi—DANSE de la SOMNAMBULE.
Le soir—Bénéfice de R. BISHOP BUCKLEY. Les CAMPBELL MINSTRELS joueront.

Prix d'entrée, 50 cts. Personnes de couleur, 25 c. Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie. Le rideau sera levé à 7 heures et demie.

Représentations tous les soirs et les SAMEDI, à midi. 29 oct

MUSEUM DE VANNUCHI, No 107, rue St-Charles, première porte après la rue Poydras.—Ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

IMMENSE COLLECTION DE CURIOSITÉS.

La collection de figures de cire rivalise tout ce qu'on peut voir. Elle comprend des sujets tirés de l'HISTOIRE SACRÉE et de l'Histoire Profane. Il y a 100 figures, dont la plus grande partie sont à mouvements.

Un splendide TABLEAU de la conférence entre Victor Emmanuel, Louis Napoléon et Garibaldi, a été ajouté à la collection ainsi qu'une magnifique représentation de la BATAILLE DE SOLFERINO.

Parmi les tableaux, on voit la naissance du CHRIST dans la crèche, le Dernier Souper, le jugement du Christ, les Héros de la Crimée, Washington traversant le pont de Trenton, &c. &c.

Entrée: 50 cents enfants 25 cts 25oct—1m

ACADÉMIE DE DANSE DE J. VEGAS, A l'Odd Fellows' Hall.

LE Prof J. VEGAS annonce à ses amis et au public que son ACADÉMIE DE DANSE sera ouverte pour la saison à l'ODD FELLOWS' HALL, le 15 octobre, et il espère être honoré du même patronage que par le passé.

Il introduira cette saison la fashionable QUADRILLE DES DAMES, dansé dernièrement dans la haute société de Paris et de Londres et récemment introduit à New York et à Philadelphie par les professeurs J. Martin et A. Dodworth; ainsi que le gracieux QUADRILLE DE LA COUR.

Classes pour les enfants—Les mardis, jeudis et samedis, de 4 heures à 6 heures du soir.

Classes pour dames—Tous les mercredis.

Classes pour messieurs—Les lundis, mercredis et vendredis, de 7 à 10 heures du soir.

Réunions pour Messieurs et Dames—Tous les mercredis.

Les BALS TRAVESTIS D'ENFANTS auront lieu une fois par mois.

Pour les conditions s'adresser au Prof. VEGAS, à l'Odd Fellows' Hall. 4oct—4m

GALERIE DE JACOBS,
No 93, rue du Camp, Nouvelle Orléans,
E JACOBS à son ancien poste!!

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à la nombreuse clientèle de cette célèbre galerie de daguerréotypes, d'ambrotypes et de photographie, établie en 1848 qu'il s'est assuré, pour plusieurs années, les services de M. E. Jacobs, l'ancien propriétaire qui vient d'arriver d'Europe avec tous les derniers perfectionnements. Les habitués peuvent donc être assurés qu'ils auront des portraits qui ne laisseront rien à désirer.

Des miniatures de toutes grandeurs, à l'huile sur de l'ivoire ou autrement, de manière à satisfaire le goût et de mettre à la portée des moyens de chacun, sont pris dans le dernier genre. Des photographies simples ou peintes et de toutes grandeurs, prises sur l'original ou d'après des gravures—de bâtisses publiques et particulières.

Les meilleurs artistes des Etats-Unis sont employés dans l'établissement et tout ce qui s'y fait est garanti.

On donne des leçons dans l'art.

La galerie est magnifiquement ornée d'une grande collection d'œuvres artistiques. Les dames et les messieurs sont invités à venir la voir.

Les prix sont modérés.

Conditions:—comptant sur livraison.
15oct—6m I. S. LIPMAN.

A. FLANDRY & P. CHARPAUX
Dépôt des
Pianos de Pleyel
et d'autres facteurs en réputation à Paris.
Vente à des conditions libérales
A l'Institution Charpaux,
Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Reçu et en débarquement du navire Rudolberg, un assortiment de Pianos. 30sep—1m

Alfred Chol,
130.........RUE ROYALE.........130
Encoignure Toulouse.
Livres et Papiers peints.

Reçu par le Globe:
G. Sand—Elle et lui; 1 vol.—L'Homme de neige; 2 v.
Molet—Les Victimes d'amour
Feydeau—Daniel; 2 vol
Hamid Bey—Les Mystères du Désert, 2 vol
Payre—Histoire de la première croisade; 2 vol. 8o
Redarès—Etude philosophique sur la maçonnerie, 1
Lurio—Les Bohémiens et la musique; 1 vol.
Méry—Monsieur Auguste, 1 vol
Jules Sandeau—La maison de Penarvan; 1 vol
G. de Genevray—Mademoiselle Mariani; 1 vol
G. Tugerman—L'Année Littéraire; 1 vol
Chavarcil—Chansonnerie nouvelle, 1 vol
Romieu—La Femme au 19 siècle, 1 vol
Béranger—Chansons et nouvelles chansons 1 vol.
Baronte—Etudes Historiques; 2 vols
Mile Wa [illegible]—Voyages; 2 vols
Alex. Dumas—Le Caucase; 1 vol in-4 ill. tous les autres ouvrages
Paul de Kock—Tous les ouvrages
Alfred Michels—Hist. secrète du gouv. autrichien 1 vol. in-8
Ségur—L'Italie reconstituée
Jules Simon—La Liberté, le Devoir, etc
Beaulam—L'Esprit humain et ses facultés—2
Cinq mille pièces de théâtre, nouvelles et anciennes,
Huit mille volumes divers, illustrés
Dix mille volumes à 56 cts.
PAPIERS PEINTS—Un grand assortiment
Nouveautés en tous genres. 15 oct

Avis aux contribuables.

LES rôles d'assessement du Premier, Deuxième et Troisième Districts Représentatifs seront exposés au salon No 15, City Hall, pendant trente jours à dater du 3 d'octobre prochain, tous les jours, de 10 heures A M jusqu'à 3 heures P M, pour examen et correction.
H. M. SUMMERS,
1 oct—30t Recorder du Premier District

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE.

LE bureau de révision d'assessement se réunira dans la chambre No 14, Hôtel de Ville, à midi, les LUNDIS 10, 17, 24 et 31 octobre et le SAMEDI, 15 novembre prochain, pour reviser les tableaux d'assessement, recevoir les demandes de rectification et faire les corrections nécessaires.

[illegible] les personnes qui auront à se présenter devant ledit bureau, sont priées [illegible] et se rendre [illegible].

Le soussigné se trouvera dans la susdite chambre, tous les jours, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. pendant trente jours, à partir du 3 courant, afin d'examiner les tableaux d'assessement et répondre aux demandes qui pourraient être faites.
JNO A. WATKINS,
Secrétaire du bureau des réviseurs des tableaux d'assessement.
1er otobre—au 3nov

MERCHANTS HOTEL,
Au coin des rues St Charles et Canal,
TENUPAR E. BRET & J. HALLER

Ce bel établissement qui possède des appartements et chambres des plus agréables et dont la situation n'a pas d'égale, vient d'être complètement réparé et remis à neuf. Le mobilier ainsi que les installations sont entièrement neufs.

L'Hôtel sera ouvert pour le 1er octobre. Le service, la table et les vins ne laissent rien à désirer.
6sept—6m

Cigares...........Cigares

LES acheteurs trouveront toujours en magasin un assortiment des marques bien connues: Ingenuidad, Flor de Pajadas, Meridiana, Flor de Sancho Medowa, Cabarga, Partagas, Know-Something, Washington, Dos Hermanos, Maso Habano, etc. etc. aux prix les plus modérés.
P. PRATS & Co,
1 jan—ab 28 Commercial Place

T BACHELIER,
Nos 28 et 30, rue des Ursulines,
Nouvelle-Orléans.

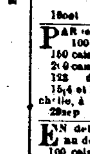

GRAINES nouvelles de jardinage et de fleurs, des cultures les plus avantageuses aux besoins de sol exceptionnel du Sud.

Reçues par steamers, assortiment leur maturité et mises en vente par le Sr Bachelier, après vérification de leurs qualités, afin de justifier toujours la confiance de ses anciens clients, et fixer celle de ceux qui ne font pas d'affaires régulièrement avec lui.

AUSSI:
Sur demande en saison propice,
CAMELIAS ET DAHLIAS, de premier choix;
ARBRES à fruits et d'agrément; vignes, rosiers, arbustes et plantes de toutes espèces, que momentanément il n'aurait pas chez lui. 1aout—3m

AUX DAMES!

NOUS soussignés avons l'honneur d'annoncer aux dames, que lundi 10 octobre nous mettrons en vente des derniers arrivages d'Europe à GRANDS SACRIFICES! GRANDS SACRIFICES! Une facture de

4000 BURNOUS
dernier genre
A $4 00.

Nous pouvons donner toute assurance que cet article est le meilleur marché qui se soit jamais offert à la Nouvelle-Orléans.

Nous ferons aussi l'ouverture de plusieurs caisses de
Soie noire et fantaisie,
Barèges anglais,
Grisailles en tout genre,
Broderies.

Nous conseillons donc aux dames, dans leur intérêt, de ne pas manquer une aussi belle occasion.
U. LAROUMINI & Co,
Carrollton Store,
19oct encoignure Baronne et Poydras

PAR le navire Jane E. Walsh, de Bordeaux:
100 barr ques vin rouge
150 caisses abricots à l'eau-de-vie
200 caisses id Lambert Bogret
122 do Sauterne
15¼ et 100¼ brandy, United Proprietors, La Rochelle, à vendre par P E BRULATOUR,
29sep 58 Vieille Levée

EN débarquement du navire Elizabeth Ellen, venant de Bordeaux—
100 caisses cerises à l'eau-de-vie Lafaurie,
1 do oeufs aux de Lyon,
1 do capsules pour bouteilles assorties
A vendre par HENRY VALETON,
4oct 27, 29 et 31 rue Bienville.

EN débarquement du navire Globe, venant du Havre:
33 caisses petits pois, de 12 demi boîtes chaque
A vendre par FAURES & NORMAN,
5 oct encoignure Royale et Douane

THÉS—Un grand assortiment de thés vert et noir à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.

Hôpital Luxemburg.
[Aujourd'hui HAYES]

CET établissement sera sous peu disposé pour toutes les maladies, pour les opérations chirurgicales et les accouchements. Il sera sur le même pied que les Maisons de Santé de Paris, joindra aux avantages d'un Hôpital le confort et les attentions du chez soi et sera, par le nombre limité des malades, à l'abri de l'air impur des hôpitaux encombrés. Le site, rue des Champs Elysées, est des plus salubres et exposé à la brise du Lac et à celle du fleuve. L'Hôpital à proximité d'être tout à la fois à la campagne et d'un accès facile pour les personnes habitant les différentes parties de la ville—Prix, $1 par jour. On exigera en entrant un dépôt de dix piastres. Pour plus amples informations, [illegible] Opérations chirurgicales (exceptées celles de la cataracte) sans prix extra.
11sept— an

BOUTEILLES vides—En débarquement de l'Elizabeth Ellen, de Bordeaux, 100 paniers bouteilles vides, à vendre par LOUIS F MAREST,
4oct 50 rue Toulouse

FOIN—2 0 balles foin prime de l'Ouest, en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs par F A GONZALES & Co,
17 oct No 11 Front Levée, près la rue Bienville

MAÏS—1000 sacs maïs blanc et maïs jaune, en magasin et à vendre par F A GONZALES & Co,
17sep No 11 Front Levée, près la rue Bienville

AVOINE—500 sacs avoine prime de St Louis, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par F A GONZALES & Co,
17sep No 11 Front Levée, près la rue Bienville

STEAMSHIPS DE LA HAVANE EN ESPAGNE

[illegible] ou EUROPA [illegible]

Pour deux ans et plus [illegible] une grande régularité et une vitesse remarquable de 12 à 13 jours de port à port.

[illegible] BARCELONE, [illegible] VIGO, [illegible] Liverpool [illegible].

Ces steamships offrent tout le confort désirable aux voyageurs.

Prix des chambres $170

Correspondance à la Havane, J. M. MORALES & Co

Pour plus amples renseignements, s'adresser, à la Nouvelle-Orléans, à S. De Vassen & Co, 74, rue du Magasin. 16 sept—4av

Jour de départ, DIMANCHE, 30 du courant, à 8 heures du matin.

Ligne de la malle des États-Unis—Pour Galveston et la Malle du Mexique.—L'excellent steamer TEXAS, doublé et chevillé en cuivre, capt. E. Wilcox, partira le 30 du courant, avec les malles des États-Unis. Pour fret ou passage—bonnes emménagements—s'adresser à bord ou au bureau de la compagnie des steamships du Sud, No 57, rue du Camp.
C. B. PAYNE, directeur.

Un steamship de cette ligne partira pour les susdits ports tous les jeudis et samedis. 28oct

Pour Brazos Santiago.

Jour de départ VENDREDI 11 novemb. à 8 h. A. M.

Ligne de la malle des États-Unis—Pour BRAZOS SANTIAGO VIA INDIANOLA.—L'excellent steamship ARIZONA, capitaine Robert Smith, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des États-Unis. Pour fret ou passage, jolis emménagements, s'adresser à bord, ou
Au bureau de la compagnie des steamships du Sud.
C. B. PAYNE, Directeur,
28 oct No 57, rue du Camp

POUR VERA CRUZ.

Jour de départ, Mardi, 1er novembre, à 8 h. A. M.

POUR VERA-CRUZ—Ligne de la malle des États-Unis—L'excellent steamship TENNESSEE, doublé et chevillé en cuivre, commandant Thomas Forbes, partira pour Véra-Cruz, ainsi qu'il est dit plus haut, à heure fixe, avec la malle des États-Unis. Pour fret ou passage, (jolis emménagements, chambres et entreponts), s'adresser à
17oct I. C. HARRIS 31. Camp

Jour de départ, VENDREDI 30 octobre, à 8 A. M.
Malle de la Ligne de la Floride.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys, Tampa Bay et Manatee—Compagnie des steamships du Sud—L'excellent steamship ATLANTIC, doublé et chevillé en cuivre, commandant W. R. Folger, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des États-Unis.—Pour fret ou passage, ayant de jolis emménagements, s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, 31, rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allège et sera payé par le steamer, mais aux risques des consignataires.

Il ne sera pas reçu de fret sans un ordre.

Les jours de départ, à l'avenir seront fixés au 14 et 30 de la Nouvelle-Orléans et à son retour quittera Key West le 12 et 28. 16 sep

POUR PORT AU PRINCE.

Le brick clipper MINA & HUFFER, de 1ère classe, capt John Wilson ayant la plus grande partie de son chargement engagée partira incessamment. Pour ce le du fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser au capitaine en face de la Place Jackson, ou à PHILLIPS & WEFE,
25 oct 33, rue du Camp

POUR LE HAVRE—Le navire américain JOHN FAYTEN, fin voilier et de 1re classe, ayant son chargement et partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à
BAXTER LOVELL & Co.
Pour passage, s'adresser à bord 23 oct

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot régulier SAMOSO, 1re classe, capt Cooper, prend son chargement et partira sous peu. Pour reste du fret, s'adresser à
26 oct BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE—Le navire MARIA C. DAY, 1re classe, capitaine Chase, prend son chargement et partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.
Pour passage, s'adresser à bord, poteau 20, 1er District. 22 oct

POUR LE HAVRE—Le navire américain ELVIRA OWEN, 1re classe, capitaine Porter, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.
Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à bord 21 oct

POUR TRIESTE—Le navire américain E D SHEPPERD, très fin voilier 1re classe, capt Gale, partira bientôt. Pour fret, s'adresser à
21 oct BAXTER, LOVELL & Co.

POUR MARSEILLE—Le navire américain LENOX, 1re classe, fin voilier, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à
21 oct BAXTER, LOVELL & Co.

POUR BREME—Le navire américain ELIZABETH ELLEN, capt H Stagg, partira bientôt. Pour reste de fret, s'adresser à
21 oct BAXTER, LOVELL & Co.

POUR ANVERS—Le navire paquebot LOCHINVAR, 1re classe, capt Kefen Cole, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & Co.
Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 51, 4me District. 22 oct

POUR GÊNES—Le navire américain MARTHA WARD, fin voilier et 1re classe, capt Chase, partira bientôt. Pour fret de tabac ou de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR GÊNES—Le navire américain ATLANTIC, 1re classe, très fin voilier, capitaine Drew, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à
22 oct BAXTER, LOVELL & Co.

Crème de Cascarille
POUR LA TOILETTE ET LE THÉATRE
préparée exclusivement avec des
COQUILLES D'ŒUF CALCINÉES,
Inventée par C. BOULE & Co
A PARIS.

CE blanc est fabriqué supérieur à tous les autres [illegible]
PRIX DU FLACON 50 cts.
Se trouve [illegible] chez [illegible] rue Royale.

LISEZ CECI.

MADAME VIRGINICA, la grande phrénologiste somnambule, [illegible] guérisons de toutes les maladies. Elle a inventé de précieux remèdes que les personnes nécessiteuses obtiendront avec [illegible].

On peut consulter Mme Virginica tous les jours, sur le passé, le présent et l'avenir, [illegible] son appartement au No 104 rue Baronne entre Perdido et Julia. Elle reçoit de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Pour les [illegible] [illegible] en tout temps.

Sirop pectoral de Richard.

REMÈDE infaillible pour les rhumes de poitrine, les irritations et inflammations d'estomac, la coqueluche et les catarrhes chroniques, &c.
SIROP DÉPURATIF DE F. BERTA,
pour la guérison radicale des maladies du sang, syphilis, scrofules, dartres, &c. La vente très considérable de ce sirop, composé uniquement de végétaux, est la preuve de ses heureux résultats.

RACAHOUT DES ARABES.

Le Racahout est un aliment tonique, d'un goût excellent et d'une digestion facile; il est fortement recommandé aux convalescents, aux personnes nerveuses, aux personnes faibles ou âgées, mais spécialement aux enfants dont il facilite admirablement la croissance.
F. BERTA, Pharmacien,
21oct Enc. Remparts et Quartier

Somnambulisme-magnétique.

Rue St-Pierre No 113, entre Dauphine et Bourgogne.

MME MAHALIN, dont la réputation de lucidité est depuis longtemps établie par un grand nombre de cures de maladies réputées incurables, [illegible] les personnes [illegible] qui souffrent, est de retour à la Nouvelle-Orléans.

Consultations tous les jours à son domicile, sur:

Voyages, renseignements, recherches, opérations commerciales, et généralement tout ce qui peut intéresser.

Madame Mahalin se transporte chez les personnes qui le désirent. 14 juin—6m

Aux personnes qui achètent des annonces

A. B. STRAWBRIDGE & CO.
AGENTS DE TOUS LES
Journaux qui ont la plus grande circulation au Sud Ouest,

ANNONCENT à ceux qui désirent se faire connaître

A BON MARCHÉ

qu'ils sont prêts à passer des contrats pour des avis de toutes longueurs, pour une période quelconque, aux conditions les plus libérales.

On peut se procurer en tout temps une liste de leur journaux en s'adressant à leur bureau.
1sept—3m No 22, Commercial Place

Gruau de santé.

Véritable Hygiène des familles. Substance alimentaire et remède par excellence.

DÉCOUVERT ET PRÉPARÉ
Par P. MARNAY,
à Riom,—France.

CETTE nouvelle et précieuse découverte est patentée pour la France, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et la Belgique.

Cet incomparable hygiène de l'estomac est une préparation naturelle, sans aucun mélange et d'un très bon goût, qui ne fait rechercher comme une friandise en état de santé et comme un remède en faiblité en état de maladie.

Les constipations les plus rebelles ne peuvent résister à l'emploi journalier du GRUAU DE SANTÉ; on en prend pilé deux potages par jour, un le matin et l'autre le soir.

Le Gruau de Santé a été expérimenté par des médecins distingués, et son usage a toujours triomphé en quelques jours de toutes les maladies de l'estomac, spécialement de ce nombre de:

Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Migraines, Crampes d'estomac, Constipations, Vomissements, Diarrhées chroniques, etc, etc.

Le Gruau de Santé s'emploie au gras ou au maigre, au lait, au sucré ou salé, avec ou sans fleur d'oranger; il suffit d'en mettre une cuillerée par personne au moment de l'ébullition et le laisser cuire quelques minutes.

On le trouvera bien, pendant les premiers temps de son emploi, [illegible].

Vente en gros et en détail par A. RENAUD TRABER agent général pour les États-Unis.

Dépôts dans toutes les villes principales des États-Unis.

A la Nouvelle-Orléans, rue Canal 24, entre Chartres et Royale, au magasin de Pianos de M. A. D. FLANDRIN.
15oct—1an

JAMES H. PUTNAM,
Autrefois de la maison Hall, Rodd & Putnam,
FACTEUR DE COTON ET DE SUCRE,
[illegible]
1 août—1an No 36, rue Carondelet

No 34 rue de Chartres, etc. Mme. Donna.

OLYMPE & Co.

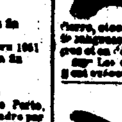

Ont l'honneur d'annoncer aux DAMES qu'aujourd'hui lundi 10 du courant, ils mettront en vente à une grande réduction des prix, un bel et riche assortiment de manteaux, burnous, sorties de théâtre, châles, etc, etc.
OLYMPE & Co.
15oct

SANGSUES—SANGSUES

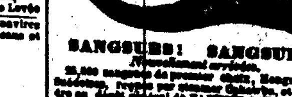

Mme veuve PROVOST, à un grand dépôt de sangsues, rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St Pierre, constamment en main un grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

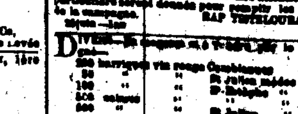

SANGSUES! SANGSUES

Nouvellement arrivées,

25,000 sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par steamer Coburgo, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No 71, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail aux prix les plus modérés.

Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne.
BAPTISTE LOUBAT.

Cigares de la Havane

A vendre par A F Valls, No 36 rue Tchoupitoulas, et au No 14 Exchange Alley (Cigarerie Truth)

450,000 cigares de la Havane comprenant un assortiment complet des marques Intimidad, Perfection, Su Roman, Washington, Pel, Cervantes, Recrecos, Rubi, Leviathan, Premier River, Bettas, Flor Havana, Malakoff, Nelson, Bona, Flor Pujadas, etc, etc.

200 000 cigares de différentes marques
15 barils cigarettes Honradez
20 boîtes do de Garcia
en débarquement de la goélette Stevens, à vendre par A F VALLS, 36 Tchoupitoulas, et
5oct 14 Exchange Alley (Cigarerie Truth)

VINS—100 caisses Chateau de Portets, extra fin
100 do St Julien Médoc, bon ordinaire
50 caisses St Estèphe Médoc, fin
50 do vin fin de Chablis
25 do muscat extra fin
20 do do do
20 barriques Chateau de Portets, pour famille
5 do vin fin Médoc 1851
2 do do Macon
4 demi barriques Sauterne 1er cru extra fin
6 do vin Sauterne 1er cru
4 demi barriques Chateau Lagrange, 1r cru 1851
4 barriques St Estèphe Médoc 1851 extra fin
100 do bon vin ordinaire pour famille
150 demi do do do
10 demi barriques vin blanc bon ordinaire
Aussi: un assortiment complet de vin de Porto, Madère, Malaga, &c. En magasin et à vendre par
DUPIERE & DEFFEX,
28 sept 28 rue de la Vieille Levée

EN magasin et en débarquement des navires Northampton de Philadelphie, Maid of Orleans et Toulon, de New-York:
15 caisses sucre en pains Lovering
25 barils sucre crushed do
100 caisses savon Winchester
150 do savon Eagle
50 caisses Wolfe's schnapps
50 grosses Yeast powder
50 fromages beurre de Goshen, 1re qualité
200 jeux paniers à provisions
2000 rames papier à enveloppe
A vendre par PABLO GELPI & Co,
17 oct 120, Vieille Levée

EN magasin—50 barils vin d'Oporto doux, 1re qualité, très vieux
50 barils vin de Madère
20 pipes Sherry Wine
200 do do
100 paniers huile d'olive Budapest
100 do do do demi bouteilles
20 barils graines de Canaries
5 grosses cartes espagnoles, à jouer
A vendre par PABLO GELPI & Co,
17 oct 120, Vieille Levée

MAQUEREAUX ET MORUE—50 barils gros maquereaux No 3
25 barils maquereaux No 3 de rivage
50½ barils Nos 1, 2 et 3;
50 barils Nos 1 et 2;
200½ caisses morue
A vendre par GALLOSO & PASCAL
1 oct—6 f Nos 57 et 58 Vieille Levée

PORC—250 barils mess prime et rumps;
50 do à vendre par
GALLOSO & PASCAL,
11 oct—6 f Nos 57 et 58 Vieille Levée

VIN DE XÉRÈS—50 petits barils de 10 gallons vin de Xérès supérieur, en débarquement de la goélette Mary Clinton, et à vendre par
ANTONIO COSTA & Co.

DAMES-JEANNES—En débarquement du navire Globe, du Havre—1000 dames-jeannes de 2 gallons, 100 dames-jeannes de 3 gallons
2 do do 2 do
100 do do 3 do
BOSSA LACOSTE & Co,
4oct 111 rue Royale

AVIS D'ÉLECTION.

CONFORMÉMENT à un writ d'élection daté du 1er septembre 1859, à moi adressé par Son Excellence Robert C. WICKLIFFE, Gouverneur de l'État de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans sont par le présent avisés qu'une élection aura lieu le LUNDI, 7 de novembre 1859, à l'effet d'élire les officiers suivants:

Un Représentant de l'État de la Louisiane au trente-sixième Congrès des États-Unis pour le Premier District Congressionnel composé de cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans située au-dessus de la rue du Canal et connue sous le nom de Premier District et Quatrième District [autrefois la ville de Lafayette], et des Paroisses de Jefferson, St Charles, St Jean-Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche, Terrebonne, Ste Marie et St Martin.

Un Représentant de l'État de la Louisiane au trente-sixième Congrès des États-Unis pour le Deuxième District Congressionnel composé de cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans, située au-dessous de la rue du Canal et connue sous les noms de Deux (Troisième) Districts, et de cette partie de la Paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi, et des paroisses St Bernard et Plaquemines.

Il est dit aussi qu'il sera pourvu par la loi, que le premier LUNDI de Novembre prochain 1859, il sera procédé à l'élection de:

Un Gouverneur, un Lieutenant-Gouverneur de l'État pour le terme de quatre années.

Un Secrétaire d'État et un Avocat-Général, pour le terme de quatre années.

Un Trésorier d'État, un Auditeur de Comptes Publics et un Surintendant de l'Éducation Publique, pour le terme de deux années.

Un Commissaire pour le Bureau des Travaux Publics, pour le Premier District d'Améliorations Intérieures, de Levées, de Desséchement et d'Endiguement, dans lequel cette partie de la Paroisse d'Orléans située sur la rive gauche du fleuve Mississipi est comprise.

Un Commissaire pour le Bureau des Travaux Publics, pour le Deuxième District d'Améliorations Intérieures, de Levées, de Desséchement et d'Endiguement, dans lequel cette partie de la Paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississipi est comprise.

Les Sénateurs à l'Assemblée Générale de l'État, comme suit:

Deux Sénateurs du District Sénatorial, composé des Paroisses de Plaquemines, St Bernard, Jefferson et cette partie de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Trois Sénateurs du District Sénatorial composé de cette partie de la Paroisse d'Orléans, située sur la rive gauche du fleuve Mississipi et comprise la ville de la Nouvelle-Orléans.

Les représentants à l'Assemblée Générale de l'État comme suit:

Cette partie de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississipi élira un représentant.

Le Premier District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira trois représentants.

Le Deuxième District représentatif de la Paroisse d'Orléans et la ville de la Nouvelle Orléans, élira deux représentants.

Le Troisième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira quatre représentants.

Le Quatrième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Le Cinquième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira deux représentants.

Le Sixième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Le Septième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira deux représentants.

Le Huitième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Le Neuvième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Le Dixième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Il est dit aussi qu'il est en outre pourvu par la loi que le premier LUNDI de Novembre prochain 1859, les électeurs qualifiés de toute la Paroisse d'Orléans procéderont à l'élection de:

Un shérif pour la Paroisse d'Orléans,
Un Coroner pour la Paroisse d'Orléans,
Un Avocat de District pour la Paroisse d'Orléans,
Un Greffier pour chacune des Cours de District de la ville de la Nouvelle Orléans à savoir:
Un Greffier pour la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans;
Un Greffier pour la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans;
Un Greffier pour la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans;
Un Greffier pour la Quatrième Cour de District à la Nouvelle-Orléans;
Un Greffier pour la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans;
Un Greffier pour la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans;

Un Assesseur pour cette partie de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Quatre Assesseurs seront élus pour cette partie de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive gauche du fleuve Mississipi.

Un Collecteur de Taxes sera élu par les électeurs qualifiés pour cette partie de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Collecteurs de Taxes pour chacun des quatre Districts composant la ville de la Nouvelle Orléans, à savoir:

Un Collecteur de Taxes pour le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans.
Un Collecteur de Taxes pour le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans;
Un Collecteur de Taxes pour le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans;
Un Collecteur de Taxes pour le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Il est de plus pourvu par la loi que le premier LUNDI de novembre prochain, 1859, il sera procédé à l'élection de Juges de Paix et de Constables pour la Paroisse d'Orléans, par les électeurs qualifiés des districts respectifs:

Un Juge de Paix pour les Premier et Deuxième Districts Représentatifs.
Un Juge de Paix pour le Troisième District Représentatif.
Un Juge de Paix pour le Quatrième District Représentatif.
Un Juge de Paix pour les Cinquième et Sixième Districts Représentatifs.
Un Juge de Paix pour les Septième, Huitième et Neuvième Districts Représentatifs.
Un Juge de Paix pour le Dixième District Représentatif, y compris ce qui était autrefois la ville de Lafayette, aujourd'hui le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans.
Un Juge de Paix pour cette partie de la paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Il est aussi pourvu par la loi, que le premier LUNDI de novembre prochain 1859, il sera procédé à l'élection de constables pour servir dans les Justices de Paix et de Constables, comme suit:

Un Constable pour la Première Justice de Paix dans et pour les Premier et Deuxième Districts Représentatifs.
Un Constable pour la Deuxième Justice de Paix dans et pour le Troisième District Représentatif.
Un Constable pour la Troisième Justice de Paix dans et pour le Quatrième District Représentatif.
Un Constable pour la Quatrième Justice de Paix dans et pour les Cinquième et Sixième Districts Représentatifs.
Un Constable pour la Cinquième Justice de Paix dans et pour les Septième, Huitième et Neuvième Districts Représentatifs.
Un Constable pour la Sixième Justice de Paix qui sera élu par les électeurs qualifiés de cette partie de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississipi.
Un Constable pour la Septième Justice de paix qui sera élu par les électeurs qualifiés du Dixième District Représentatif, y compris ce qui était autrefois la ville de Lafayette, aujourd'hui le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans.

Le scrutin sera ouvert le jour susdit, 7 de novembre 1859, dans chaque arrondissement d'élection, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures P. M., à l'effet de recevoir les votes des électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans; et les commissaires seront nommés pour chaque arrondissement, conformément à la loi.

L'élection aura lieu au(x) lieu(x) désigné(s) par [illegible].

Bureau du Shérif de la paroisse d'Orléans,
[illegible] octobre 1859.
25 oct—td F. T. PARKER, shérif.

COLLÈGE JEFFERSON.

[illegible] situé dans la paroisse St-Jacques, à [illegible] milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, [illegible] sera ouvert [illegible] sous la présidence de M. l'abbé [illegible] et dirigé en ce qui touche [illegible] des Maristes.

L'institution embrasse deux cours: un cours classique et un cours spécial.

Les élèves suivront l'un ou l'autre de ces cours, au gré de leurs parents.

Dans le premier cours on enseignera les Langues mortes et vivantes, l'Histoire, la Géographie, les Mathématiques, les Sciences physiques et naturelles, la Rhétorique, la Littérature, la Philosophie et l'Économie politique.

Dans le second, on étudiera toutes les branches de l'enseignement comprises dans le premier cours, à l'exception du Grec et du Latin.

On s'attachera, dans le cours spécial, à donner à l'instruction un caractère pratique, pour que les élèves [illegible].

La langue enseignante sera l'anglais.

Le prix de la pension, tant pour la nourriture et l'instruction, que pour les frais de blanchissage, raccommodage, fournitures de papier, plumes, encre, lits et chaises, et abonnement au médecin, est de deux cent piastres par an, payable par trimestre et d'avance.

Les parents n'auront à leur charge que les articles d'habillement, non compris dans le programme d'enseignement, c'est-à-dire: Musique, Dessin, Danse et Escrime.—Les services du docteur attaché à l'établissement seront aussi payés séparément.

Les trimestres réguliers commenceront au premier de novembre, février, mai et août de chaque année scolaire.

L'élève qui entrera au collège après le trimestre commencé, paiera, en entrant, la portion du trimestre qui restera due, si cette portion dépasse la moitié du trimestre; et quand cette portion sera moindre que cette moitié, l'élève paiera néanmoins la trimestre entier.

L'élève retiré du collège avant la fin d'un trimestre, n'a droit à aucune déduction; mais l'élève renvoyé a droit au remboursement de la fraction du trimestre non expiré.

L'ouverture des classes aura lieu le premier novembre prochain.

A dater de 1860, les vacances annuelles s'ouvriront le premier lundi de septembre et auront lieu le lundi suivant pour la distribution des prix.

Les vacances commenceront, après la distribution des prix et dureront jusqu'au premier novembre suivant.

Les élèves qui passeront les vacances au Collège ne seront soumis à aucun frais additionnels.

Tout élève qui aura atteint l'âge de neuf ans, qui aura une bonne tenue et une conduite exemplaire, et qui portera un certificat de bonne conduite émanant du chef de l'institution où il aura été précédemment, pourra être admis dans le Collège.

TROUSSEAU:

12 Chemises;
12 Mouchoirs;
12 Paires de Chaussettes;
6 Serviettes;
6 Jaquettes d'été, dont une noire;
1 Pardessus de drap;
2 Jaquettes de drap, dont une noire;
4 Pantalons d'été;
4 Pantalons d'hiver;
4 Gilets d'été;
2 Gilets d'hiver;
6 Paires de Chaussures;
1 Chapeau d'été;
1 Casquette d'hiver;
4 Cravates d'été;
2 Cravates d'hiver;
2 Paires de Draps;
2 Couvertures de lits, de 2 pieds de large par 6 de long;
1 Matelas de même dimension;
1 Traversin;
6 Couvertures de laine;
1 Sac de nuit en forte toile;
1 Brosse à cheveux;
2 Peignes;
1 Brosse à habits;
1 Brosse à dents;
1 Brosse à souliers;
6 Essuie-mains;
1 Boîte de savon;
1 Pot à eau;
1 Cuvette en fer blanc;
1 Gobelet d'argent ou d'étain;
1 Couvert d'[illegible];
1 Couteau de table.

Le tout doit être neuf et marqué au nom de l'élève. Au besoin chacun des articles du trousseau se renouvellera aux frais des parents.

Les élèves dont les parents ou tuteurs ne seront pas domiciliés dans la paroisse St Jacques devront avoir un correspondant qui ne résidera pas à plus de cinquante milles du Collège.

Les élèves catholiques devront se conformer aux règles établies pour l'enseignement religieux, donné dans l'institution. Cette partie de l'enseignement sera confiée à un Aumônier catholique qui sera nommé par le Collège, avec l'agrément et l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque BLANC, de la Nouvelle-Orléans.

Quant aux élèves qui ne sont pas catholiques ils seront laissés en pleine liberté relativement à leur religion, et ils ne seront tenus de suivre l'enseignement religieux de l'Aumônier qu'autant que leurs parents en auront manifesté le désir, par écrit, au Président du Collège.

Les bureaux de la Poste et du Télégraphe sont à proximité du Collège et les bateaux à vapeur qui passent journellement, offrent des moyens faciles de communication avec la Nouvelle-Orléans et toutes les parties de l'État.

Les parents ou tuteurs qui visiteront l'établissement trouveront à se loger dans le voisinage.

RÉFÉRENCES:

MM. Roman & Kernion—Nouvelle-Orléans.
Valcour Aime, do
Paul O. Villeré, do
Henry Dupré, do
Fergus Gardère—Jefferson
Richard Taylor—St Charles
E. Bourgeois—Jean Baptiste
W. F. Weeks—St Jacques
Jean Albert Dufour—Iberville
Dr T. H. Coleman do
J. C. Coleman—Iberville
Louis Grevemberg—Ste Marie
Alcée Dubreuil—Ste Marie
27 sept—6, 11—et 6 nais

AVIS JUDICIAIRES.

No 15,961—Succession de Johnson Beach.
DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Jonathan W. Beach a présenté une requête à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Johnson Beach, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours de la présente publication, les raisons pour lesquelles la requête du pétitionnaire ne lui serait pas accordée.
Par ordre de la Cour.
J. L. KELLY,
29 oct—29 nov2t Député greffier

No 15,910—Succession de capt. Jas. Sparks.
DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Henry Waring a présenté une requête à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu capt. Jas. Sparks, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles la requête ne lui serait pas accordée.
Par ordre de la Cour. J. L. KELLY,
18oct—29 oct Député Greffier

Succession de Chs. Schwarts—No 15,930.
DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte provisoire présenté par l'administrateur de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre les mains de l'administrateur distribués en conformité.
Par ordre de la Cour. J. L. KELLY,
20 oct—24 29 Député Greffier.

Succession de Pierre Alexis Reine—No 15,833.
DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués en conformité.
Par ordre de la Cour. J. L. KELLY
20 oct—24 29 député greffier

GRAND DÉBALLAGE!

BODET & GUEYDAN ont l'honneur d'informer leurs nombreux clients, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord un MAGNIFIQUE ASSORTIMENT de MARCHANDISES de saison, qu'ils viennent à des prix excessivement réduits. Le public, par un examen, verra qu'ils sont en mesure de [illegible] défier toute concurrence.

Les Dames de la ville trouveront à leur magasin de l'encoignure Hôpital et Condé le PLUS BEAU CHOIX de NOUVEAUTÉS qui leur ait jamais été offert.

Nous citerons seulement:

DES ROBES GRISAILLE DOUBLE JUPES à $ 4 00.

DU BAREGE ANGLAIS grisaille à 20 cents la yarde.

BARÈGE do do double largeur, à 25 cents la yarde.

Ainsi qu'un immense assortiment d'étoffes pour ROBES, qui seront vendues dans les mêmes proportions.

MM. les habitants trouveront également à la MAISON ROUGE No 1,

Outre un bon choix de Nouveautés, un grand assortiment de marchandises pour habitation, qui leur seront vendues à 20 pour 100 de prix de fabrique.
BODET & GUEYDAN,
Maison Rouge No 1, entre les deux marchés, la plus près du marché aux légumes,
ET
encoignure Hôpital et Condé.
18oct—3m

PIANOS, HARMONIUMS
ET
PIANOS MÉCANIQUES.

Ade FLANDRAIN,
44 rue Conti, entre Chartres et Royale.
NOUVELLE-ORLÉANS.

VIENT de recevoir un assortiment de Pianos provenant directement des manufactures de M. A. Debain de Paris, fournisseur breveté de toutes les cours d'Europe, ainsi que de l'Amérique du Sud.

M. A. Debain, pour les différentes pièces de ses inventions, a reçu plusieurs médailles, aux expositions de France, de Londres et de New-York.

Tous les pianos qui sortent de ses ateliers sont supérieurement faits quant au perfectionnement pour l'exportation, et ont reconnu en Europe, supérieurs à tous les autres.

M. Ade Flandrain, avantageusement connu de sa clientèle en Louisiane, a l'honneur d'inviter les amateurs à venir examiner aux salons de la susdite des Pianos et Harmoniums qu'il vient de recevoir de cette maison.

Ayant été contre-maître dans les ateliers de M. A. Debain, il est bien entendu dans la construction de ces instruments, et désireux de bien les faire connaître en Louisiane, il les garantira et se chargera des accords et réparations.

PIANO MÉCANIQUE.

Cet instrument a définitivement vaincu tous les préjugés; il possède le double avantage d'être en même temps un piano avec un clavier ordinaire pour les artistes, et pour les amateurs non musiciens, un instrument au moyen duquel on peut exécuter tous les morceaux les plus difficiles.

M. A. Flandrain ayant travaillé chez M. A. Debain à la fabrication de ce genre de Pianos, en connaît parfaitement le mécanisme et se charge de les réparer. 18 oct am6m

Corsets à l'Impératrice.
Les seuls qui aient reçu la médaille à l'exposition universelle de Paris.

MME AD. FLANDRAIN a l'avantage d'annoncer aux dames de la Nouvelle-Orléans et les paroisses environnantes, pour la confection de robes et des corsets, qu'elle vient de recevoir la fabrique de Paris de nouvelles [illegible] assortiment [illegible] dames [illegible] faire l'honneur de la visiter et les engage à se faire faire un de ces corsets, garantis, comme le plus [illegible] et conservateur de la taille, et dont la réputation est établie à Paris.

Mme Ad. Flandrain fait sur commande des corsets en soie pour mariage et en coutil français; des corsets pour dames enceintes et pour nourrices; corsets orthopédiques; corsets pour personnes fortes et corsets pour enfants, les bas pour varices, [illegible] et tout ce qui concerne l'orthopédie pour dames, et aux commandes de MM. les docteurs.

Pour éviter toute contrefaçon, les objets fabriqués par Mme Ad. Flandrain portent le cachet de la maison.

A la Nouvelle-Orléans, 207 RUE ROYALE, en face de la Dumaine ou St Philippe. 12 oct—7

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, capitaine Humbert, venant du Havre et à vendre par le soussigné:
[illegible] dames-jeannes de 2 gallons,
[illegible]
ROSS, JUGE & BARRY, [illegible] St-Louis

EN débarquement de Jane E Walsh, de Bordeaux:
[illegible] abricots à l'eau de vie assortis
[illegible] barriques bon vin ordinaire
[illegible] Eau-de-vie fine [illegible]
A vendre par J B CUREN, 40 rue Toulouse

CIGARES de la Havane—[illegible] cigares de la Havane en débarquement du brick A. Stevens, [illegible] ou en magasin, comprenant Dona Ignacia, Regalia Washington, Londres, Conchas, Cazadores, Panatelas, Operas, [illegible] de la Havane et autres. A vendre par GARALINO & GARNALDO, No 25 Vieille Levée [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de Joséphine Tozier Dupaty, décédée veuve de Clairingt Hérel de Guimmond.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,707—En vertu d'une ordonnance de vente rendue le 26 de septembre 1859, et à moi adressée par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mardi 29 d'octobre 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication par enchère, l'objet suivant:

Trois Terrains situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos [illegible] [illegible] Dorgenois, Laharpe, Rocheblave et Columbus, suivant plan dressé par J. A. d'Hémécourt, arpenteur, en date du 17 mars 1858, et déposé en l'étude de Joseph Lisbony, notaire public en cette ville.

Lesdits terrains ayant chacun trente-deux pieds de face à la rue Dorgenois, sur cent trente et un pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un quart du prix payable comptant, et le restant à six, douze et dix-huit mois de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers, portant six pour cent d'intérêt l'an de la date jusqu'à échéance, et à pour cent d'intérêt l'an après échéance jusqu'au paiement, et se comme garantie spéciale hypothèque sur la propriété vendue.

L'acte de vente pardevant O. de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
E. T. PARKER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans
29 sep—6 13 27 29 oct

Pierre Duvergé vs ses créanciers.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,730—En vertu d'un ordre de vente rendu le 18 d'octobre 1859 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai pour le compte des créanciers de l'insolvable, mercredi 9 de novembre 1859, à 10 1/2 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique, et adjudication de

Tous les meubles et effets contenus dans la maison dernièrement occupée par l'insolvable et située sur la Promenade Carondelet, entre les rues Toulouse et Rocheblave, dans le 3me District de cette ville.

Le bail abandonné par l'insolvable à ses créanciers et suivant inventaire déposé en mon bureau pour référence.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans
27 octo—29 nov 2 & 9

John Scooler & als. vs. N. [illegible]—pour une moisson forcée.

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,655.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 19 d'octobre 1859 et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi 31 d'octobre 1859, à 11 1/2 heures A. M. en mon magasin de dépôt, situé rue Jefferson No 26, dans le 2me District de cette ville, à l'adjudication de

Un lot de marchandises sèches, suivant inventaire déposé en mon bureau pour référence.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E T PARKER, Shérif de la
29 oct—24,27,29,31 Paroisse d'Orléans

A. P. Field vs Patrick Gay—No 21,685.

QUATRIÈME Justice de Paix—Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable Guy Duplantier, juge de ladite cour, je procéderai en vente publique le samedi 19 novembre 1859, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale:

Un lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Triton et les rues Hercule, Calliope et Dryades, mesurant, mesure américaine, vingt-cinq pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la Promenade Triton, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant.
JULES SOULÉ, constable
18oct—26 nov, 19

William Tennyhaue vs Edward J. Higgins—No 21,680.

QUATRIÈME Justice de Paix—Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable Guy Duplantier, juge de ladite cour, je procéderai en vente publique, le samedi 29 octobre 1859, à midi, au No 7, rue St-Pierre, une adjudication de:

Un lot de meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. JULES SOULÉ, [illegible]
18oct—19,24,29

(Communiqué.)

Dans ce siècle d'inventions et de découvertes patentées, on apprécie combien il importe d'avoir un remède souverain pour les maux dont l'humanité est héritière, et il est facile de reconnaître une préparation réellement efficace que les médecins les plus distingués ont cru devoir approuver. Les propriétaires et les fabricants du célèbre Amer de Hostetter peuvent en appeler en toute confiance à la Faculté et aux organes de la métropole commerciale du Sud, car ils croient que cette prétention sera admise par tous. Quelques faits en disent plus que des volumes d'écrits. Nous [illegible] de l'Amer de Hostetter depuis quelques années, mais son emploi s'étend d'une manière si surprenante depuis un an, que l'on peut juger de ses mérites par la consommation qui en est faite.

[illegible]

L'été et l'automne derniers, les miasmes avaient rendu dangereux le voisinage de nos marais; c'est surtout le cas dans le Sud où l'Ouest, sans compter les villes populeuses ou il existe également. L'Amer de Hostetter a été employé [illegible] les cas de fièvres et de dyspepsie [illegible].

[illegible]

Remède de AYER,

Prompte guérison de la fièvre intermittente, la fièvre et frisson, la fièvre rémittente, les maux de tête périodiques ou maux de tête bilieux, les fièvres bilieuses, en un mot toutes les maladies provenant de la bile et causées par les miasmes.

Il n'est pas de remède dont la nécessité se fasse plus sentir que parmi les Américains, [illegible].

[illegible]

Les Pilules d'Ayer, pour les estomacs
REMÈDE DE FAMILLE,

sont composées de telle manière que les maladies pour lesquelles elles sont recommandées leur échappent rarement. Elles pénètrent dans toutes les parties du corps, en détruisent le mal et leur rend la vigueur. Aussi, le malade que la faiblesse abattait se trouve bientôt rendu à la vie [illegible].

Ces Pilules guérissent les maladies ordinaires et un grand nombre d'affections dangereuses. L'agent dont le nom figure plus bas fournira gratis l'Almanach Américain d'Ayer contenant la manière de s'en servir et les certificats de guérison des maladies suivantes: la constipation, les maux de tête provenant de l'état de l'estomac, les nausées, l'indigestion, les douleurs d'entrailles, les flatuosités, le manque d'appétit, la jaunisse.

LE CHERRY PECTORAL D'AYER
Prompte Guérison

de la toux, de l'influenza, de l'enrouement, du croup, des bronchites, de la consomption quand elle vient de se déclarer, et du soulagement des maladies lorsque le mal a déjà fait des progrès.

Le Cherry Pectoral est si utile, les guérisons qu'on lui doit sont si nombreuses, qu'il y a, dans presque toutes les parties du pays, des personnes publiquement connues qui ont été sauvées après qu'on les avait condamnées. Quand on en a fait l'essai une fois, sa supériorité sur les autres se fait remarquer et quand le public en voit l'efficacité, il n'hésite pas à y avoir recours pour les affections pulmonaires qu'engendre notre climat. Tandis que bien des remèdes répandus dans la communauté sont oubliés, celui-ci trouve des partisans à chaque essai, et les cures de bienfait dont on se souviendra toujours.

Préparé par
LE Dr J. C. AYER & Co,
à Lowell, Mass.
A vendre par J. WRIGHT & Co,
7 juil Nos 21 et 151, rue de Chartres

HOSTETTER & SMITH, Pittsburg, Pa.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
à vendre par J WRIGHT & CO,
21 et 151 rue de Chartres

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
à vendre par E J HART & CO,
77 et 79 rue Tchoupitoulas

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
à vendre par G O WOODMAN,
Coin Commune et Magasins

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
à vendre par EATON & MENDENHALL,
Coin Nile-Levée, Commune et Fulton

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
à vendre par E LAMBERT,
68 rue des Magasins

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
à vendre par ALEX MORSON & CO,
Poydras

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
à vendre par [illegible] MARKS,
[illegible] rue Nile-Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
à vendre par ARTHUR & CO,
5 Passage des rues Canal et Nile-Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
à vendre par DYAS & CO.
Coin des rues Gravier, Fulton et Nile-Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
à vendre par HOLMES & SPENCER,
7 rue Gravier

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
à vendre par G N MORRISON & CO,
29 rue des Magasins

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
à vendre par ROGGE & MIERS,
15, 17 et 19 rue Nile-Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
à vendre par JOHN T MOORE & CO,
Poydras

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
vendre par HOVEY & HEAD,
111 rue de Chartres

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
à vendre par VIOLETTE & Co,
[illegible] rue de la Nouvelle Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER,
à vendre par GOETHOUSE & LANGENDORFF,
16 et 18 rue St Louis
[illegible]

VINS supérieurs—70 caisses Château Giscours
[illegible] Château Palmer
[illegible]
A vendre par S D GRAHAM & Co,
No 20 rue Bienville

LIQUEURS [illegible]
A vendre par LOUIS F MAREST,
40 rue Toulouse

ABSINTHE—[illegible]
A vendre par LOUIS F MAREST,
40 rue Toulouse

EN débarquement du navire Lancashire, venant du Havre—
[illegible] caisses vermouth de Noilly Prat & Co.
[illegible]
A vendre par HENRY VALETON,
Nos 27, 29 et 31 rue Bienville

VENTES A L'ENCAN

[illegible] Maison: Coin de la Nouvelle [illegible]
PAR [illegible] TURPIN, encanteur.

SAMEDI, 29 octobre 1859, à 4½ heures P. M. il sera vendu à l'encan, sur la Levée, en face du No [illegible] rue du Second District—
15 pipes [illegible]
[illegible]
Conditions: [illegible] 29oct

Bâtiment, magnifique Pendule et Candélabres.
PAR FRANCIS FERNANDEZ.

AUJOURD'HUI, 29 du courant, à 11 heures et demie du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, encoignure des rues St Louis et Chartres, 150 [illegible] [illegible] une pendule en bronze ornée et une paire de candélabres.

Immédiatement après—Un assortiment général de marchandises sèches de saison, meubles, &c. &c.
29oct

Un bon jardinier et charpentier pour ouvrages grossiers. Vente positive et sans réserve.

PAR J. B. WALTON, encanteur.
Bureau, No 10, Bank Place

SAMEDI, 29 du courant, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu:

L'esclave SIDNEY, nègre âgé d'environ 28 ans, bon jardinier, charpentier pour ouvrages grossiers, et domestique; légèrement sujet à des palpitations de cœur.

Conditions comptant.
L'acte de vente pardevant O. de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 29 oct

Marchandises sèches étrangères et du pays.
Tapis de Bruxelles et de velours.
PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu samedi, 29 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 22 rue de la Douane:

40 pièces tapis de Bruxelles et de velours;
50 do tapis;
150 devants de cheminée.

ÉGALEMENT—

Bon assortiment et lots de marchandises de saison.

Conditions à la vente. 29oc

Articles de toilette, meubles, &c. &c.
PAR PLACIDE J SPEAR, encanteur.
Bureau No 32, rue de Chartres.

SAMEDI 29 courant, à 4 heures, P. M., il sera vendu sans réserve au No 256, rue du Camp, entre les rues Delord et St Joseph, le contenu du dit magasin, consistant en partie, articles de toilette, gants, aiguilles, laine à broder, franges, meubles, etc.: tous de lots, armoires, chaises, manteaux, etc. &c.
Conditions—Comptant sur les lieux. 29oct

VENTE A TERME.
300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR E. HOGUE & Co.

SAMEDI, 29 octobre, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan No 26, rue de la Vieille Levée—

300 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants, comprenant un assortiment général et choisi de ce qui est fabriqué de meilleur à New-York, Boston et Philadelphie.

Conditions libérales à la vente. 29oct

Jeune domestique de maison.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI 29 octobre 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

AUGUSTIN, négrillon âgé de 11 ans, domestique de maison, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant. 29 oct

Bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, à l'encan.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 29 octobre 1859, à midi, il sera vendu dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis:

LEA, négresse, âgée d'environ 30 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, sujette aux rhumatismes.

Conditions—comptant. 29oct

Mobilier sans réserve.
PAR TOURNÉ & THOMAS.

SAMEDI 29 octobre 1859, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 50, rue Bienville, au coin du passage de la Bourse.

Lits, chaises, fauteuils, lits de fer, armoires, sideboards, commodes, pendule en bronze, candélabres, lampes modératrices, deux services porcelaines, etc. etc. Aussi: un wagon.

Conditions: comptant 29 oct

Tableaux, glaces et pendules françaises, etc.
PAR TOURNÉ ET THOMAS

SAMEDI 29 octobre 1859, à 7 heures du soir, il sera vendu au No 10, rue Bienville, encoignure du passage de la Bourse,

Une facture de beaux tableaux français, récemment arrivés, ainsi plusieurs belles glaces françaises. Cette vente aura pour cause de déménagement et positive et sans réserve. Aussi belles pendules, meubles, &c.
29 oct

Un bon tonnelier à l'encan.
PAR J. B. WALTON, encanteur,
Bureau No 10 Bank Place.

SAMEDI, 29 du courant, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis, il sera vendu:

L'esclave GEORGE WASHINGTON, âgé d'environ 32 ans, bon tonnelier, parfaitement sain, garanti de tous les vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—[illegible] comptant le paiement à ses billets hypothécaires de 90s, échéant le 9 janvier 1860. Pour le vendeur, comptant.

L'acte de vente pardevant C. E. Fortier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Meubles.................Meubles.
PAR TOURNÉ & THOMAS.

LUNDI 31 octobre 1859, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 16, rue des Ursulines, entre Chartres et Royale,

Lits, armoires, sofas, chaises, tables, bureaux, matelas de crin de tous [illegible]

Conditions: comptant. 29 oct

GRANDE VENTE.
Marchandises sèches assorties.
PAR E. HOGUE & Co.

LUNDI 31 octobre, il sera vendu à 10 heures précises, à leur magasin d'encan, No 26, rue de la Vieille Levée—

400 colis et lots de marchandises sèches assorties par l'entremise de maison Falls, Hamm & Co. [illegible] des marchandises de [illegible] en indiennes, ginghams, mousselines, à l'huile, dentelles, mouchoirs de laine, cotons à carreaux, ginghams, cravates, laines, nappes, couvertures, mouchoirs de soie, jeans, Kentucky, satinettes, drap, merinos, tissus, hommes, &c. &c.

Conditions—comptant. 29oct

VENTES A L'ENCAN

[illegible] occasion d'acheter une délicieuse résidence dans le Deuxième District, avec un grand terrain. La propriété est en parfait état et vendue pour cause de déménagement.
PAR JULIAN NEVILLE & CO.
JULIAN NEVILLE, encanteur.
Bureau, No 11, Commercial Place.

IL sera vendu, samedi, 12 novembre 1859, à midi, à la Bourse St Louis.

Un très belle résidence cottage située dans le Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues Quartier, Rocheblave, Hôpital et Bourgogne. Le terrain à 74 pieds de face à la rue du Quartier, sur une profondeur de 200 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison cottage basse ayant quatre chambres, galerie, sur le devant et sur le côté.

Dans le fond, il y a une bâtisse en bois à étage venant d'être achevée, couverte en ardoises, ayant une grande salle à manger, cuisine, chambre servant de magasin, chambre à bains et trois chambres à domestiques au premier. Il y a aussi une grande écurie, remise, trois grandes citernes neuves et un hangar couvert en ardoises pour le blanchissage.

Le terrain est admirablement distribué, de belles plantes, &c., est protégé par des barrières nouvelles, et le tout forme une excellente propriété pour les personnes désirant une résidence dans le Deuxième District.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 12 et 18 mois de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt l'an jusqu'à l'échéance et 8 pour cent après l'échéance—Les bâtisses devront être assurées par l'acquéreur et les polices transférées au vendeur.

L'acte de vente pardevant James Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 29oct

Vente sans réserve et au comptant d'un excellent Tonnelier.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 29 octobre 1859, à midi, il sera vendu dans la Rotonde de l'Hôtel St. Louis—

FRANK, nègre âgé d'environ 27 ans, excellent tonnelier.

Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant O. de Armas, not. pub.
27oct

Quincaillerie, Coutellerie, &c.
PAR B. E. MOSPHY, encanteur.

SAMEDI, 29 du courant, à 11 heures et demie du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, au No 49, rue des Magasins—

Une grande variété générale de quincaillerie, coutellerie, &c., retirés du magasin de MM. Taylor & Churchill, qui a été détruit par un incendie le 23 du courant.

Conditions—Comptant. 29oct

Actions de la Presse à Coton de la Levée du 1me District.
PAR CHS E. FORSTALL.

IL sera vendu samedi 29 octobre 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis:

10 actions au fonds capital de la Presse à coton de la Levée, 1me District.

Conditions comptant. 27 oct

Vacherie!......Vacherie!
PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu SAMEDI, 29 octobre 1859, à 10 heures précises du matin, sur la grande route St Jean, près de la résidence du juge Davignaud,—

9 vaches, bonnes laitières avec leurs veaux,
2 beaux chevaux,
1 mulet,
1 charrette à légumes,
1 charrette à lait, bidons et ustensiles de laiterie, etc. etc.

Conditions, comptant 29 oct

Aux Médecins, Étudiants en médecine &c.
Bibliothèque médicale de valeur.
PAR TOURNÉ & THOMAS

SAMEDI, 29 octobre 1859, à 4 heures de l'après midi, il sera vendu sans réserve au No 50, rue Bienville au coin du Passage de la Bourse,

Une bibliothèque de médecin, contenant 1100 volumes et instruments de chirurgie, le d'une grande valeur.—Conditions: comptant. 29oct

Domestique créole de prix.
PAR Chs E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu, samedi 29 octobre 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis—

Les trois jeunes domestiques suivants:

CONSTANT, nègre créole, âgé de 22 ans, bon domestique de maison et bon cocher.

MEDORE, son frère, âgé de vingt ans, bon domestique de maison et bon cocher.

ALCÉE, nègre créole âgé de 18 ans, bon domestique de maison et bon cocher.

Ces esclaves sont garantis contre tous les rapports, sont particulièrement recommandés n'ayant jamais eu d'autre maître que le vendeur actuel.

Aussi—La négresse MARIE, âgée de 33 ans, bonne cuisinière, bonne blanchisseuse, aussi bonne repasseuse et domestique de maison, garantie contre tous les rapports et vices rédhibitoires, excepté de la campagne.

Conditions—comptant. 29oct

Succession de Étienne Gerard.
PAR Chs. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu SAMEDI, 29 octobre 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 23 septembre 1859, l'esclave suivant appartenant à la susdite succession, savoir:—

La négresse CAROLINE, âgée d'environ 40 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, affectée d'une maladie de cœur, et vendue sans garantie.

Conditions—Un tiers comptant; et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement.

Acte de vente pardevant E. Barnett.
28 sep—6 13 20 et 29 oct.

1,750,000 cigares d'Allemagne.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

VENDREDI, 11 novembre, à 11 heures du matin, il sera vendu, au magasin de MM. Mayer & Bro's, importateurs, No 51, rue Tchoupitoulas—

1,750,000 cigares d'Allemagne, de diverses qualités et marques, venant d'arriver par le navire [illegible].

Conditions libérales. Voir les catalogues. 28oct

Succession d'Addison T. Pickrell.
Excellente résidence de famille, à l'encoignure des rues Nayades et Washington.
PAR J. A. BEARD & CO.
GARDNER SMITH, encanteur.

JEUDI, 17 novembre 1859, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 13 octobre 1859, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession d'Addison T. Pickrell, décédé, à savoir—

Cette belle propriété connue comme la résidence de feu A. T. Pickrell, située à l'encoignure des rues Nayades et Washington, dans le 4me District, mesurant cent pieds de face sur la rue Nayades, sur une profondeur de cent soixante pieds sur la rue Washington—et plus amplement décrit.

Les améliorations comprennent une maison à deux étages en bois à deux étages, ayant 12 chambres, en 2 grands vestibules, un grand salon, galeries, etc. etc. chambres pour les domestiques, cuisine, écurie, etc. et citerne tout en un parfait état. Le terrain est magnifiquement planté d'arbres, de grandes arbres de jardin, de [illegible].

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété, à 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à l'échéance. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée à la justice.

L'acte de vente pardevant James Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
17oct—29 & 12,17nov

Terrains vagues et une portion de terre dans le Troisième District.
Succession de Joseph Fernandez.
PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 29 octobre 1859, à midi, il sera vendu dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté du 19 septembre 1859.

1o. Un îlet de Terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 8 et borné par les rues Frenchmen, Bourbon, Tricou et Derbigny.

2o. Deux terrains situés dans le faubourg Franklin, Troisième District, désignés par les Nos 6 et 20 de l'îlet No 64, borné par les rues Frenchmen, Clouet, Claiborne, Mandeville et Jean-Baptiste. Le terrain No 6 a 31 pieds 6 pouces de face à la rue Clouet, sur une profondeur de 112 pieds. Le terrain No 20 a 31 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de 112 pieds, entre lignes parallèles.

3o. Deux terrains situés à Gentilly, à environ deux lieues et quart de la ville, ayant chacun un arpent de face au chemin de Gentilly sur 19 1/2 arpents de profondeur, à partir du milieu du chemin.

4o. Un morceau de terre situé dans le Troisième District, désigné par le No 4 de l'îlet No 16 ayant mesure américaine, 29 pieds 3 pouces de face à la rue Morales, entre les rues Clouet et Louisa, sur 112 pieds 5 pouces 8 lignes de profondeur.

5o. Un terrain situé dans le faubourg Franklin, désigné par le No 1 de l'îlet No 12, borné par les rues Marigny, Libérale, Champs Élysées et Force, ayant 35 pieds 7 pouces face à la rue Marigny, sur 159 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

6o. Deux terrains situés dans le District Deux, nouveau faubourg Washington, désignés par les Nos 12 et 24 de l'îlet 24, bornés par les rues Prosper, Soldetile, Louisa et Piete. Le terrain No 12 a 30 pieds face à la rue Soldetile sur 170 pieds de profondeur. Le terrain No 24 a 30 pieds face à la rue Prosper sur 170 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Actes de vente pardevant H. Pedesclaux, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
18sept—30 sep,16,22,29 oc

ENCAN POUR LES DAMES.
PAR E. BARNETT, Jr. encanteur.
Mlle Madeleine Vucher,
Successeur de Mlle CLAUDINE GRASSE,
Rue Royale entre Toulouse et St Louis,

A l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle Orléans, que recevant de France un grand assortiment de corsets et marchandises, elle fera un encan du stock de Mlle C. Guérin, vendredi le 28 du courant, à dix heures A. M., comprenant: Lingerie pour dames et pour enfants, mouchoirs, chapeaux, robes brodées, cols jaconas et bas bas, les brodées, corsets, rubans, velours, et autres articles de lingerie et fantaisie.

Les demoiselles du magasin serviront les dames.
Conditions—comptant sur livraison. 18oct

FROMAGE DE GRUYÈRE
& STURZENEGGER & STEHLING, No 47, rue de Chartres, offrent en vente:

15 [illegible] fromage de Gruyère, première qualité, en petites meules, en débarquement du navire "Roger Stewart" du Havre. 18sept

Papier à Schandillement le coton.

PAULIN DUREL a reçu par les derniers arrivages du Nord un grand assortiment de papiers à enveloppe, tel que papier à échantillonner le coton, papier à envelopper pour les dry goods, les épiciers, etc., etc. Le papier pour coton est très grand et très fort. A vendre à bas prix par
PAULIN DUREL,
Stationer, imprimeur et relieur,
8sep 37, rue de Chartres

Magasin d'habillements confectionnés,
No 1, château Pontalba, rue de la Vieille Levée,
En face du ferry du 2d District.

R. CHAMPAGNE,
MARCHAND-TAILLEUR,

A toujours en main un assortiment complet d'habits confectionnés d'après les dernières modes de Paris et de New-York.

Commandes exécutées par les meilleurs ouvriers.
29 sept—6m

Changement de magasin.
A. F. VALLS,
Marchand de cigares et de produits de la Havane,
a transporté son magasin du No 42, Passage de la Bourse, au No 36, RUE TCHOUPITOULAS.
15 oct

HÔTEL St LOUIS.

LE soussigné, ayant acheté l'Hôtel St Louis ainsi que l'ameublement, annonce à leurs amis, et au public en général que l'établissement de ces dernières sera fermé cet été pour réparation. L'Hôtel sera meublé à neuf, et on recommencera hardiment, le 1er novembre. O. E. HALL & Co.
3 juin—6m

EN magasin—200 barriques vin rouge fine ordinaire
20 barriques vin pour famille
20 barils vin blanc Sauterne
30 [illegible] sherry wine
10 quarts Porto et Madère
100 caisses sardines quarts et demi boîtes
50 caisses liqueurs Grande Chartreuse
50 caisses liqueur au de vanille
100 caisses vin blanc Sauterne
200 caisses vin rouge, diverses qualités
100 paniers huile Pinguini en grandes et 1/2 bout.
A vendre par MANCHEI & GIRAUD,
5 oct 44 Vieille Levée

ATTENDU de la Havane, par le brick M A Stevens, les marques suivantes: Cervantes, Roman, Flor Cervantes, Conchas, Los Ataboa, Londres, Capital City, Regalia, Victoria, El Joven Manuel, Premier River, [illegible] cigares de la marque Morriçani.
A vendre par F CUMA,
15oct Enc. Canal et Tchoupitoulas

POMMES de terre—25 barils mouchetés, de choix, en débarquement du bateau à vapeur South Western.

Pommes de terre—100 sacs gros mouchetés de choix, en débarquement du South Western.
Fromage [illegible] boîtes et sacs, nouvelle récolte.

Fromage—20 caisses fromage anglais première qualité
[illegible]
A vendre par [illegible]

REÇU par le navire [illegible]
[illegible] ce dans [illegible]
A vendre par P. RENAUD,
6 oct 66 encoignure Royale et St Louis

FARINE en [illegible]—100 caisses abricots en jus, à vendre par S D GRAHAM & Co,

VENTES A L'ENCAN

[illegible] DU
Vente [illegible] d'un matériel complet et de produits chimiques pour doreurs, galvaniseurs, argenteurs et bijoutiers.
PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
No 32, rue de Chartres.

LUNDI, 31 octobre, à 4 heures, il sera vendu au No 71, rue Toulouse, entre Dauphine et Burgundy, [illegible] [illegible] de couleurs, le contenu de ladite maison, consistant en un matériel complet et des produits chimiques pour doreurs, galvaniseurs, argenteurs, bijoutiers, etc. etc.
Conditions—comptant. 29oct

Moulins et machines à égrener le maïs.
Pour compte de qui il appartiendra.
PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Bureau No 32, rue de Chartres.

LUNDI 31 octobre, il sera vendu à 10 heures et demie, à son magasin d'encan, No 32 rue de Chartres, entre Bienville et Conti pour le compte de qui il appartiendra:

15 Trucks No 2,
13 do No 3,
10 do No 4.
2 Pelles à nettoyer les rues;
2 Machines à égrener le maïs, simple et double.
Conditions—comptant par livraison. 29 oct

VENTE A CRÉDIT.

200 lots d'habillements d'hiver, Chemises blanches, casquettes, &c.
PAR BLACHE & LEAUMONT.

LUNDI, 31 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77:

Une grande facture de casquettes en drap.
A 11 heures, au premier
200 lots d'habillements d'hiver.
—AUSSI—
100 douzaines chemises blanches.
Conditions à la vente. 29oct

Grande vente d'esclaves à l'encan. Cent cinquante beaux jeunes ESCLAVES, par un ou en familles nègres de champ, de choix hommes, femmes, garçons et filles. Vente au City Hotel, à un long crédit.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,
Bureau No 67, rue des Magasins

JEUDI 10 novembre 1859, commençant à 11 heures précises, il sera vendu à l'enchère publique au City Hotel, rue de la Commune, entre Camp et Magasins—

CENT DOUZE ESCLAVES DE CHOIX, par un ou en famille, No 1, presque tous jeunes, et très beaux sujets, pouvant convenir aux planteurs, sont le contre. On peut se procurer, au bureau des encanteurs, des catalogues donnant des descriptions complètes.

Conditions—Six et douze mois de crédit en billets acceptés en ville, à satisfaction, portant 8 pour cent d'intérêt, ou comptant si les acquéreurs le préfèrent.

L'acte de vente pardevant E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.
29 oct—11—17 nov

Trois terrains de choix, à bâtir sur la rue Carondelet et St Joseph,
PAR C. E. GIRARDEY & Co,
Bureau No 67 rue des Magasins

SAMEDI 29 octobre 1859, à midi, à l'Hôtel St Charles, rue St Charles, il sera vendu à l'encan pour clore une société, la propriété ci-après décrite, savoir—

Deux terrains dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Carondelet, Baronne, Julia et St Joseph, désignés les Nos 10 et 11, et mesurant chacun, 30 pieds anglais, 25 pieds de face sur la rue Carondelet, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et formant dans le fond à un passage de 20 pieds de large (commun à ces terrains et d'autres) lequel passage s'ouvre dans la rue St Joseph. Ces terrains sont admirablement situés, dans un quartier qui améliore, très convenables aux affaires; ils ont une profondeur qui n'est pas ordinaire et sont très propres pour une grande maison.

Un autre terrain à bâtir dans le même îlet, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue St Joseph par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit terrain est borné sur le côté de la rue Carondelet par un passage de 20 pieds de largeur qui débouche sur la rue St Joseph et au coin de la rue Baronne par la propriété ci-devant appartenant à MM. Farrell & Co, et dont fait par un passage de 15 pieds de largeur qui débouche sur la rue Baronne [inclus par une clôture].

Le plan est exposé au bureau des encanteurs.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 8 pour cent par an, du jour de la vente à l'échéance, et 8 de l'échéance jusqu'au paiement, 8 pour cent par an.

Les actes de vente pardevant A Commandeur, notaire public, aux frais des acquéreurs.
26oct—8

J. B. WALTON,
Encanteur de la ville,
ET

ENCANTEUR, collecteur et agent général pour l'achat et la vente de propriétés foncières, esclaves, terres, etc.

BUREAU, No 10, BANK PLACE.

Le soussigné, encanteur dûment commissionné, s'occupe personnellement de toutes les ventes de propriétés foncières, esclaves, stocks, ventes d'habitations, de moulins et de fabriques [illegible], successions, champions, etc.

Il appelle l'attention sur l'avantage qu'il aura d'annoncer les ventes de [illegible] propriétés [illegible], car il prépare un ou deux plans et un plan de chaque îlet de terre [plan qui feront voir les rues intéressées] et autres dimensions] ce [illegible].

Il sera aidé d'[illegible] son département par M. MARK WALTON, qui a acquis une expérience du marché des propriétés [illegible] la valeur des propriétés [illegible] et autres [illegible] la vente.
J. B. WALTON.
1oct—6m

C. E. GIRARDEY & Co ont transporté leur bureau au No 67, RUE DES MAGASINS, vis-à-vis de l'Hôtel de l'Arcade. 14 juin—2m

Dernière année.
MADAME ALLUARD,
Somnambule,
RUE BOURBON, 331,
Entre les rues Ursulines et Hôpital,

MME ALLUARD, bien connue à la Nouvelle-Orléans, et qui a opéré une véritable révolution dans le traitement des maladies nerveuses, par l'emploi du magnétisme, dont elle a fait un art, continue ses [illegible] de [illegible] jusqu'à la fin de mai 1860, époque à laquelle elle quittera cette ville.

Mme Alluard a guéri un très grand nombre des maladies suivantes: Fièvres tremblantes, migraines, vertiges, douleurs d'estomac, crampes, dyspepsie, diarrhée, et autres, les rhumatismes, paralysies, anémie, et autres [illegible]. Mme Alluard se rend au domicile des malades et peut être consultée tous les jours. 15 oct am

PAPIER PEINT.

LA maison Vor Hébert & Co a l'honneur d'annoncer aux amis et au public qu'elle vient de recevoir un très grand assortiment de Papier peint pour tentures d'appartements, et fabriqués spécialement pour elle, par les meilleurs fabricants [illegible] de la place; et [illegible] pourra [illegible] pour leur le prix convenable.

Papiers dorés (garantis français) $1, [illegible] 20 cents

Papier uni de 18 à 20 cents [illegible]
Vor HÉBERT & Co,
21 oct—1m Rue de Chartres No 149

DIVERS—200 paniers huile d'olive Pinguini, gr. [illegible]
[illegible] vin rouge, diverses marques
50 caisses [illegible]
75 caisses liqueurs Chevvet, fils (Marie Brizard)
[illegible] chandelles [illegible] blanc de baleine
150 barils sucre concassé et pulvérisé, Lovering
75 demi-barils whisky de Wimbeton
50 barils vieux whisky Bourbon et Monongahéla
50 paniers anisette Chevvet fils et Marie Brizard
25 balles bois de Campêche [illegible]
[illegible] café de Rio, de la Havane, de Java, Old Government et Moka
25 barils huile de graines de coton
25 barils huile de graines winter strained
50 caisses raisins Layer
200 caisses savon Winchester
Riz, farine, sucre, jambons, langues de bœuf, mangeurs, maquereaux, fromage, langues de bœuf, harengs, pour famille en demi et quarts de baril, thés, aux lots [illegible], olives, cornichons, capres, ale d'Écosse, sagou, graines en barillets et en tierçons, en magasin et à vendre par
L. MALUS & Co,
6 sept 62 Vieille Levée

Bureau de la Compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands.
Nouvelle Orléans, 14 avril 1859.

A PARTIR du 16 courant, les bureaux de cette compagnie seront transportés provisoirement au No 151 rue du Canal, entre St-Charles et Carondelet.
LOUIS E BARNES,
16 avril Secrétaire.

A. Carrière. E. Bordelais
A. GARRIÈRE & Co
IMPORTATEURS,
No 36, rue de la Vieille Levée,

ONT constamment en mains un grand assortiment de Vins, Liqueurs, Sauternes et Conserves.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES ET ESCLAVES.
Registre public de McCERREN, LANDRY & CO.

LES soussignés ont ouvert des livres pour l'enregistrement et l'annonce de la vente de propriétés foncières et d'esclaves, pour la ville et la campagne. Ils invitent leurs amis et le public à venir faire inscrire à leur bureau ce qu'ils désirent vendre.

Les livres seront ouverts au public dans la salle de ventes des encanteurs.
McCERREN, LANDRY & CO,
Bureau et salle de ventes, au Masonic Hall, rue St Charles, encoignure Perdido. Septembre

BUGUY SAULET & Cie
No 38 rue de Chartres,

INFORMENT leurs amis et le public en général qu'ils viennent de faire le déballage d'un magnifique assortiment de vêtements confectionnés pour hommes, jeunes gens et enfants, qu'ils sont disposés à vendre à des prix aussi modérés que n'importe quelle autre maison dans la même partie.
29 novem

EN DÉBARQUEMENT—
50 caisses vermouth de Noilly Prat & Co, garanti vieux
[illegible] caisses vin muscat Frontignan
100 caisses cassis punch et ratafia
100 caisses anisette [illegible]
100 caisses eau de fleurs d'oranger
100 caisses cerises à l'eau de vie
25 caisses fruits assortis
50 paniers [illegible]
50 caisses liqueurs [illegible]
50 paniers champagne [illegible], La Perle
20 barriques vin rouge Bordeaux
50 paniers champagne, Moët
[illegible] Bouché fils & Drouet
40 caisses cabinet champagne, quart bout, Bouché
A vendre par MANCHEI & GIRAUD
27 oct 44 Vieille Levée

ATTENDU par le navire Toulon, de Bordeaux—
100 barriques vin rouge bon ordinaire
200 caisses vin rouge divers crûs
50 caisses bouchons [illegible]
[illegible] bouchons réguliers
10 futailles bouchons réguliers fins, sac de 500
10 balles bouchons à demi fins
A vendre par MANCHEI & GIRAUD,
27 oct 44 Vieille Levée

PAR le navire Lancashire, du Havre—
100 caisses vermouth Noilly Prat & Co,
50 do [illegible]
10 paniers huile d'olive 24 quarts, James Planiol
20 do do do do
20 do do 12 do do
A vendre par P E BRULATOUR
58 Vieille Levée

COUVERTURES FRANÇAISES—10 balles couvertures de laine blanche, de 50 paires chaque, manufacture de A Paré, à vendre par
HRS. BOCHEREAU & Co,
oct—5 16 et 18 rue St Louis

JAMBONS—10 tierçons de la célèbre marque Duffield, en magasin et à vendre par
L MALUS & Co,
6sep 62 Vieille-Levée

C. C. La Marine [illegible]
EN débarquement de l'Elizabeth Ellen, de Bordeaux:
[illegible] caisses de 12 bouteilles, [illegible]
[illegible]
A vendre par LOUIS F MAREST, seul agent,
40 rue Toulouse

EAU DE VIE—50q et 25q eau-de-vie Hennessy, Alsace, en débarquement du Jane E Walsh, de Bordeaux, à vendre par
HRS. BOCHEREAU & Co,
18 oct—5 16 et 18 rue St Louis

CHANDELLES—200 caisses, four, marque de Procter & Gamble, chandelles de blanc de baleine et de Samuel Léonard, à vendre par
L MALUS & Co,
6sep No 62 Vieille-Levée

SUCRE—150 barils sucre concassé et en poudre, marque Lovering, venant d'être reçus et à vendre par L MALUS & Co,
6sep 62 Vieille-Levée